



# Intégration de l'environnement dans les politiques de lutte contre la pauvreté

Influencer les politiques et les pratiques par le dialogue et la diffusion de réponses innovantes



PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (PACO)



# Intégration de l'environnement dans les politiques de lutte contre la pauvreté

Influencer les politiques et les pratiques par le dialogue  
et la diffusion de réponses innovantes

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement - ASDI

**Publié par :** UICN - Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO), Ouagadougou, Burkina Faso

**Comité de rédaction :** Bara Gueye, Marcello Rocca, Jean-Marc Garreau, Awaïss Aboubacar, Maxime Somda

**Droit d'auteur :** © 2013 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

**Citation :** UICN-PACO (2013). *Intégration de l'environnement dans les politiques de lutte contre la pauvreté : Influencer les politiques et les pratiques par le dialogue et la diffusion de réponses innovantes*. Ouagadougou, Burkina Faso : UICN. 60 pp.

**ISBN :** 978-2-8317-1628-2

**Mise en page :** Baobab - Tél. : +226 50 33 06 02

**Impression :**

**Disponible auprès de :** UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)  
Programme Afrique Centrale et Occidentale - PACO  
01 BP 1618 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tél. : + 226 50 36 49 79  
+ 226 50 36 48 95  
E-mail : [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org)  
[www.iucn.org/paco](http://www.iucn.org/paco)

#### **Crédits photos**

*Couverture :* Montage Baobab, © PAGEV, GWI, Jean-Marc Garreau

*Intérieur :*

P3 : © GERSDA

P5 : © Félicité Mangang

P6 : © Johannes Förster

P8 : © PAGEV

P10 : © Jean-Marc Garreau

P12 : © Daniel Shaw

P13 : © Sanjeeva Lelwala

P14 : © Jean-Claude Frisque

P15 : © Geoffroy Mauvais

P16 : © Jean-Marc Garreau

P18 : © JF Hellio & N. Van Ingen

P19 : © PAGEV

P20 : © GWI

P22 : © GWI

P23 : © Marcello Rocca

P25 : © Henri-Claude Enoumba

P26 : © Jean-Claude Frisque

P29 : © Mahama Nana et Abdoulaye Camara

P31 : © Félicité Mangang

P33 : © Issaka Guengane et Abdoulaye Camara

P34 : © Jean-Claude Frisque

P35 : © Abdoulaye Camara et Issaka Guengane

P36 : © GWI

P37 : © Marcello Rocca

P38 : © PAGEV

P39 : © Issaka Guengane

P41 : © JF Hellio & N. Van Ingen

P42 : © Stephen Kelleher

P44 : © GWI

P45 : © Jean-Claude Frisque

P46 : © GWI



## Sommaire

Préface .....	5
Sigles et abréviations .....	6
Avant propos .....	8
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	12
Présentation du PREMI .....	16
Stratégie et approche .....	20
Des résultats probants qui traduisent la pertinence de la stratégie adoptée par le PREMI .....	26
Des facteurs qui garantissent la reproductibilité et la durabilité des acquis .....	36
Malgré des résultats importants, certains défis demeurent .....	38
Quelques leçons.....	41
Recommandations.....	45
Fiches synthétiques des projets .....	48
Liste des Publications.....	56



## Préface

On peut considérer que chaque programme, chaque projet est une entreprise qui vise à corriger des problèmes, à lever des barrières ou encore à promouvoir la réalisation des ambitions d'une communauté ou d'une nation ; à la fin du programme ou du projet il est important de mesurer les progrès accomplis, d'évaluer ; mais cela ne suffit pas, car même si les résultats sont atteints, chaque initiative est nécessairement multidimensionnelle, comprenant des processus, des mécanismes ou des approches qui peuvent avoir plus ou moins bien fonctionné, des interactions ou des échanges réussis ou pas entre acteurs, des actions de communication ou de plaidoyer ayant laissé plus ou moins d'impact, des événements de portée plus ou moins durable, etc. Et chaque catégorie d'acteur, chaque groupe cible a sa propre perception de ce qui dans le programme a représenté un succès ou un échec.

L'exercice de capitalisation de l'expérience de l'Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement (Poverty Reduction and Environmental Management Initiative-PREMI) a donné l'occasion à l'UICN et aux partenaires qui ont joué un rôle dans le PREMI, de revenir sur tous les aspects du

Programme entre 2009 et 2012 pour analyser les résultats, tirer des leçons et en déduire des pistes pour des actions à venir. Les acteurs du PREMI espèrent que le lecteur trouvera dans les expériences partagées ici, des éléments utiles pour sa propre réflexion.

C'est le lieu de remercier tout d'abord l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), qui a permis la réussite de notre Initiative grâce à son appui financier, ensuite l'ensemble de nos partenaires institutionnels et techniques : la CEDEAO, le CCRE, l'UEMOA, l'ABV, l'ABN, le CILSS, l'AGHRYMET, la GWP/AO, le WRC/Ghana, la DGRE/Burkina Faso, la DGEA/Togo, le SP/CONEDD, le PRAI-MFD, l'ASCNA-HO, le CRUBN, les services centraux et déconcentrés, les collectivités locales et les nombreuses communautés qui ont participé à l'initiative. Ils ont non seulement planifié et conduit les actions de terrain mais également pris part à l'analyse post projet qui a permis la capitalisation. Il faut aussi rappeler que l'exercice a été conduit sous le leadership de IED-Afrique, qui a apporté son expérience à la bonne conduite des travaux et à la rédaction du présent document.



**Aimé J. NIANOGO**  
Directeur Régional  
Programme Afrique Centrale  
et Occidentale  
Union internationale pour la  
conservation de la nature

## Sigles et abréviations



ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
AJCS/BF	Association des Journalistes et Communicateurs Scientifiques du Burkina Faso
AEDD	Agence pour l'Environnement et du Développement Durable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AO	Afrique de l'Ouest
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ASCNA-HO	Association de Sauvegarde du Couple Nature-Homme pour le développement autocentré
CCRE	Centre de Coordination des Ressources en Eau
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIFOR	Centre de Recherche Forestière Internationale
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMB	Commission Mondiale des Barrages
COGEL	Consolidation de la gouvernance environnementale locale
CPCS	Cadre Permanent de Coordination et de Suivi
CRCRE	Conseil Régional de Concertation sur les Ressources en Eau
CPP	Programme de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres
CRUBN	Commission Régionale des Utilisateurs du Bassin du Niger

CTC	Comité Technique Conjoint	PRAI-MFD	Programme Régional d'Aménagement Intégré du Massif du Fouta Djallon
CTE	Comité Technique des Experts	PRD	Plan Régional de Développement
CTGEN	Comité Transfrontalier de Gestion des ressources en Eau du Nakanbé	PREMI	Poverty Reduction and Environnemental Management Initiative
CTC-GIRE	Comité Technique Conjoint sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau	RAOB	Réseau Africain des Organismes de Bassins
CVC	Comité Villageois de Concertation	REPASE	Restauration des Écosystèmes et Paiements des Services Environnementaux
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire	ROPFA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs
DGEA	Direction Générale de l'Eau et de l'Assainissement	SAPA	Service Aménagement et Production Agricole
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau	SP	Secrétariat Permanent
DRAH	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique	SP/CONEDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
GWP	Global Water Partnership	TOP-SECAC	Trousse à Outils de Planification et Suivi Évaluation des Capacités d'Adaptation au Changement Climatique
IDH	Indice de Développement Humain	UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
IPE	Initiative Pauvreté Environnement	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
MATDS	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation	WEAP	Water Evaluation and Planning
OB	Organismes de bassins	WFJS	World Federation of Science Journalists
ONG	Organisation Non Gouvernementale	WRC	Water Resources Commission
OSC	Organisation de la Société Civile	WWF	World Wide Fund for Nature
PACO	Programme Afrique Centrale et Occidentale	2IE	Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le Bassin de la Volta	6WWF	Sixième Forum Mondial de l'eau
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques		
PDESC	Plan de Développement Social, Économique et Culturel		
PCD	Plan Communal de Développement		



## Avant propos

Le présent document vise à partager les leçons apprises de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement (Poverty Reduction and Environmental Management Initiative - PREMI) conçue et exécutée par le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-PACO). Cette initiative a cherché à promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest. Trois axes d'intervention ont été privilégiés, à savoir ❶ le renforcement des capacités des acteurs de la région, ❷ la mise en évidence de l'importance de la prise en compte de la valeur des biens et services des écosystèmes dans les plans de développement régionaux, dans les politiques et dans les stratégies de réduction de la pauvreté et d'adaptation au changement climatique, et ❸ les dialogues multi-acteurs sur certaines questions importantes du développement régional pour les années à venir.

Mise en œuvre de 2009 à 2012, l'initiative a dans certains cas, apporté sa contribution à des dynamiques en cours au niveau des États et des organisations régionales, mais aussi insufflé de nouveaux processus. Dans l'ensemble l'initiative a permis de générer une grande quantité de connaissances pour la prise en compte de l'environnement dans la lutte contre la pauvreté, tant au niveau des politiques nationales et régionales que dans les initiatives mises en œuvre par les communautés. Devant la grande variété et l'importance des acquis, il est apparu important de faire le point et d'en tirer les leçons pour en faire profiter les populations, les organisations de la société civile et les décideurs politiques de l'Afrique de l'Ouest en particulier, et de la communauté internationale en général.

Ce document n'a pas pour ambition de présenter une analyse exhaustive d'un programme à la fois vaste et complexe. Son objectif est plutôt de partager les principaux résultats structurants qui, aux dires des partenaires, ont favorisé le déclenchement des

meilleurs processus de prise en compte de l'environnement dans les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté ; d'identifier les principaux facteurs et conditions ayant conduit à ces résultats et de tirer les leçons qui découlent de cette analyse. Ainsi, comme dans toute capitalisation menée en concertation avec les partenaires de l'initiative à examiner, il a été nécessaire d'opérer des choix et de ne rendre compte que des résultats et leçons les plus pertinents dont le partage peut contribuer à la poursuite des processus et une mise à l'échelle des principaux acquis du programme.

*Promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest*

## Résumé exécutif



Ce document de capitalisation vise à partager les leçons tirées de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Réduction de la Pauvreté et la Gestion de l'Environnement (Poverty Reduction and Environmental Management Initiative - PREMI). Mis en œuvre de 2009 à 2012 par le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-PACO), le PREMI cherche à démontrer comment une prise en compte adéquate de la dimension environnementale dans les politiques et programmes peut contribuer

à lutter plus efficacement contre la pauvreté rurale.

Le PREMI est structuré en trois composantes correspondant aux trois objectifs stratégiques suivants :

- 1 promouvoir des plateformes multi-acteurs pour la gouvernance des ressources en eau, la promotion de l'équité relativement au genre et l'habilitation des parties prenantes,
- 2 démontrer l'importance de la valeur des services des écosystèmes, de leur gestion rationnelle et de la prise en compte du changement climatique, en vue de l'amélioration des moyens d'existence des

populations rurales et de l'augmentation des opportunités d'atténuation de la pauvreté ; 3 faciliter la création d'un réseau d'acteurs regroupant les leaders, les gestionnaires et les représentants de la société civile environnementale pour agir en catalyseurs du changement pour une gestion durable des ressources naturelles.

**La stratégie adoptée par le Programme est basée sur le dialogue multi-acteurs, la construction d'une masse critique de compétences techniques et méthodologiques de différents groupes d'acteurs, l'ancrage dans les dispositifs nationaux de pilotage opérationnel des différentes politiques sectorielles de façon à faciliter l'institutionnalisation des acquis ; et la construction de relations basées sur le partenariat et la responsabilité mutuelle des acteurs pour faciliter l'appropriation des processus, outils et résultats produits.**

Grâce à cette stratégie, la mise en œuvre des différentes composantes du PREMI a contribué à l'atteinte de plusieurs résultats structurants. C'est ainsi que les activités menées

dans le cadre de la composante 1 ont contribué à la construction d'une vision partagée de la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes connexes ; le positionnement de la société civile comme un acteur clé du dialogue régional sur les barrages ayant abouti à la production de nouvelles directives adoptées par les différents organismes de bassin et par la CEDEAO ; l'adoption de l'approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme outil de gouvernance transfrontalière des ressources en eau partagées.

Au niveau de la composante 2, les principaux résultats obtenus, portent entre autres sur : l'intégration effective des communautés de base dans le processus de consultation ; l'adoption par les collectivités territoriales pilotes, d'outils performants pour l'intégration du changement climatique dans la planification locale ; la construction d'une masse critique de personnes ressources capables d'appuyer la diffusion de ces outils méthodologiques ; la contribution à la redynamisation des comités nationaux RAMSAR en Guinée Bissau, au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso ; l'adoption d'outils adaptés pour renforcer la stratégie sous régionale de mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique.

Enfin, le système de gestion des connaissances opérationnalisés dans le cadre de la composante transversale 3 a révélé de nombreuses sources d'information environnementale et permis l'amélioration sensible du nombre et de la qualité des articles et des émissions radiophoniques traitant des thématiques portant sur l'environnement, le changement climatique et la réduction de la pauvreté ; la constitution d'un réseau actif d'experts dans la mobilisation et la valorisation de l'information environnementale ; le renforcement des échanges entre les journalistes de la région.

Toutefois, malgré ces résultats, un certain nombre de contraintes ont été ressenties lors de la mise en œuvre des différentes composantes. Elles portent notamment sur : la nécessité d'améliorer davantage la connexion du PREMI aux bureaux pays de l'UICN dans la mise en œuvre des activités, la forte mobilité du personnel dans les administrations centrales, ce qui a entraîné quelquefois une discontinuité dans la participation des structures concernées ; les contraintes linguistiques ou d'accès à certaines technologies de l'information et de la communication qui limitent la participation de certains acteurs aux débats ou leur accès aux supports produits, etc. En outre la faiblesse des relations avec

certaines structures étatiques et la persistance de pratiques de surexploitation des ressources naturelles dans certaines zones d'intervention ont été des contraintes spécifiques ressenties au sein de la composante 2.

Afin de lever ces contraintes et pour consolider la mise à l'échelle des résultats, il est important de mettre en œuvre les actions suivantes : renforcer les passerelles existantes pour faciliter l'apprentissage mutuel entre composantes et projets d'une même composante ; concevoir une nouvelle approche de la gestion des connaissances en institutionnalisant la capitalisation et le partage d'expérience comme une fonction permanente des projets et des programmes ; renforcer la participation des organisations paysannes régionales dans le dialogue régional ; adapter les outils et canaux d'animation des forums pour faciliter la participation des acteurs locaux ; favoriser l'adoption à grande échelle et l'institutionnalisation des outils méthodologiques d'intégration du changement climatique dans la planification à travers leur intégration dans les programmes de formation ; rendre exécutif un mécanisme de suivi de l'adoption des lignes directrices.



## Introduction

**En Afrique de l'Ouest, l'agriculture, la pêche, le pastoralisme et l'utilisation directe de la faune et de la flore constituent les principales activités dont dépend la grande majorité de la population rurale pour l'emploi et la génération de revenus.**

Ces activités sont essentiellement basées sur l'exploitation des ressources naturelles qui font face, aujourd'hui, à une situation de dégradation continue, du fait de la combinaison de plusieurs facteurs liés, notamment une pression de plus en plus forte sur ces ressources due à une forte croissance démographique, et une modification des conditions climatiques qui se manifeste à travers une instabilité grandissante du régime des pluies et de la production agricole. Étant en très grande partie causés par un rapide processus de réchauffement de la planète, ces changements climatiques constituent une menace dont les effets à long terme risquent d'être particulièrement graves pour la région. En effet, selon les prévisions, une

augmentation de la température de 2 à 3°C pourrait se traduire par une baisse de la production céréalière de l'ordre de 25 à 50%. Les conséquences sur les conditions de vie des populations en seraient dramatiques.

Ces phénomènes climatiques constituent des amplificateurs d'une situation de pauvreté et de vulnérabilité déjà très critique. Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest fait partie des régions les plus pauvres au monde. En 2010, 14 des 16 pays de la région figuraient parmi ceux qui avaient le plus faible Indice de Développement Humain (IDH) dans le monde. Ce niveau de pauvreté se traduit par un faible accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé, un faible niveau d'emploi. En milieu rural la dépendance des ménages à l'égard des ressources naturelles est d'autant plus grande que plus de la moitié de la population est considérée comme pauvre ; on observe alors souvent des phénomènes de surexploitation de ces ressources, entraînant ainsi une baisse de la fertilité des sols et des rendements agricoles, et une pression excessive sur les pâturages.



Pourtant, malgré cette situation, le potentiel de ressources naturelles disponibles reste encore non négligeable car la région possède une diversité d'écosystèmes avec de vastes zones semi-arides propices au pastoralisme ; un réseau dense de zones humides ; une variété d'écosystèmes forestiers dont les plus humides sont parmi les plus riches en biodiversité de la planète ; enfin des écosystèmes côtiers très riches et dynamiques qui offrent une base consistante pour une large gamme d'activités économiques.

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest est probablement la région du continent dans laquelle les processus d'intégration régionale



sont les plus avancés et les plus dynamiques, y compris dans le domaine de l'environnement. Avec une aide conséquente des partenaires de la communauté internationale les organisations régionales CEDEAO, UEMOA et CILSS en particulier ont été très actives ces dernières années en matière d'élaboration de politiques et de stratégies régionales dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de la gestion des ressources naturelles et des questions environnementales émergentes. Encouragées au plan régional, les politiques de décentralisation mises en œuvre par les différents États visent, en grande partie, à favoriser la gestion durable des

ressources naturelles à travers une plus grande responsabilisation des communautés à la base.

On note cependant que la plupart des politiques proposées ou initiées n'articulent pas de façon cohérente et efficace les liens directs entre le niveau de pauvreté des populations et leur capacité à gérer et valoriser les ressources naturelles. Cette situation découle, en grande partie, de l'absence de projets démontrant et mesurant à l'aide de méthodologies et d'outils adaptés l'évidence d'une telle relation ; en particulier, en montrant comment les ressources naturelles génèrent des biens et services qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Au plan national, cette situation se traduit par la faible prise en compte de la problématique environnementale et des changements climatiques dans les instruments de planification économique. En conséquence, le processus de dégradation des écosystèmes se poursuit en s'accroissant. D'autant plus que les choix stratégiques en matière d'aménagement, d'exploitation des ressources naturelles et de grandes infrastructures sont encore bien souvent décidés sans

tenir suffisamment compte des services présents et potentiels offerts par les écosystèmes.

Il se pose ainsi un grand défi de recherche et de développement méthodologique, de communication et de plaidoyer d'une part pour la construction d'une vision partagée entre les acteurs intégrant la valeur des ressources naturelles et leur contribution à la lutte contre la pauvreté et d'autre part pour l'institutionnalisation de processus organisationnels et techniques permettant sa réalisation. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) initiée par le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN-PACO). L'idée force qui sous-tend la mise en œuvre de ce programme est que la conservation des écosystèmes et leur valorisation durable contribuent à une atténuation de la pauvreté.





# Présentation du PREMI

**Un programme visant à montrer comment mieux prendre en compte la dimension environnementale des problèmes dans les politiques et les programmes, à travers le dialogue multi-acteurs, la promotion de la bonne gouvernance des ressources et l'expérimentation de solutions techniques au niveau local.**

L'initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) a pour objet l'amélioration des moyens d'existence des populations et la croissance économique par le biais de la gestion intégrée des ressources naturelles. L'objectif global de l'initiative est de renforcer les options et moyens d'existence et la croissance économique à travers la gestion intégrée des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Cet objectif global a été décliné en 3 objectifs stratégiques qui renvoient chacun à une composante.

Prévu pour être exécuté sur une période initiale de quatre ans (2009-2012), le PREMI comporte trois composantes.



## **Composante 1 : Gouvernance et développement des ressources en eau**

En vue de la réalisation du premier objectif stratégique, cette composante soutient la mise en œuvre de mécanismes d'une gouvernance durable des ressources en eau, s'appuyant sur une meilleure prise en compte des besoins et des objectifs des populations, de la préservation des fonctions et des services des écosystèmes, et des incertitudes concernant les conditions hydrologiques à l'échelle des bassins versants. Une telle gouvernance facilitera la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la protection de l'environnement, à travers la participation des communautés et des autres acteurs dans les processus de prise de décisions, l'adoption de bonnes pratiques et la réalisation d'infrastructures adaptées. Les résultats attendus sont ❶ des acteurs dotés du pouvoir et de la capacité à participer et à influencer les processus de décisions et ❷ un cadre institutionnel et législatif adapté qui contribue à une gestion plus durable des ressources en eau.

## Les trois objectifs stratégiques du programme PREMI

- ❶ Promouvoir des plateformes multi-acteurs pour la gouvernance des ressources en eau, la promotion de l'équité relativement au genre et l'habilitation des parties prenantes, notamment les groupes vulnérables et les institutions locales en vue de l'autosuffisance et la création de richesses.
- ❷ Démontrer l'importance de la valeur des services des écosystèmes, de leur gestion rationnelle et de l'intégration du changement climatique, en vue de l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales et de l'augmentation des opportunités d'atténuation de la pauvreté.
- ❸ Faciliter la création d'un réseau regroupant les leaders, les gestionnaires et les acteurs de la société civile environnementale pour agir en catalyseurs du changement pour une gestion durable des ressources naturelles.



de l'Ouest et dans le processus de conception et de mise en œuvre des grandes infrastructures hydrauliques.

 **Composante 2 : Services des écosystèmes, Forêts et Pauvreté**

La mise en œuvre de cette composante s'appuie sur la promotion de plateformes de dialogue multi-acteurs pour encourager le partage des bonnes pratiques en matière de gestion des écosystèmes pour la réduction de la pauvreté rurale. Ces mécanismes sont d'autant plus importants que les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté ne prennent pas suffisamment en compte le rôle des ressources naturelles et des services offerts par les écosystèmes dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Les résultats attendus de la mise en œuvre de cette composante sont ❶ des décideurs convaincus de la valeur des services de l'écosystème dans les processus de lutte contre la pauvreté et ❷ les fonctions et services des écosystèmes intégrés dans les stratégies nationales de développement durable.

La composante est exécutée à travers deux projets :

1. Projet Amélioration de la gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta (PAGEV 2)
2. Projet Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques.

Le premier projet qui est à sa deuxième phase, vise l'amélioration des conditions d'existence

des populations du bassin de la Volta par la gestion intégrée et transfrontière des ressources en eau du bassin dans le cadre d'un environnement institutionnel amélioré.

Quant au projet Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques, il cherche à impliquer les acteurs non étatiques dans la gestion écologiquement durable et socialement équitable des ressources en eau de l'Afrique

Cette composante vise la réalisation de l'objectif stratégique 2 à travers quatre projets :

1. Projet Évaluation économique des zones humides pour l'amélioration des politiques d'aménagement en Afrique de l'Ouest,

2. Projet Intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les Programmes de réduction de la pauvreté,

3. Projet Restauration et paiement des services environnementaux dans le bassin du Tinkisso,

4. Projet Appui au dialogue sur les forêts d'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO.

Ces différents projets visent l'amélioration des politiques régionales en Afrique de l'Ouest à travers **❶** une valorisation plus durable des zones humides et des écosystèmes naturels au profit des populations ; **❷** l'intégration des actions d'adaptation au changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la planification du développement ; **❸** la promotion de la gestion intégrée du bassin versant du Tinkisso à travers l'approche écosystème ;

**❹** le renforcement des liens entre les parties prenantes afin de dégager une vision et une compréhension communes sur le rôle des forêts dans l'adaptation au changement climatique et dans la réduction de la pauvreté.



### Composante 3 : Renforcement des capacités et réseautage pour la gestion de l'environnement

Articulée à l'objectif stratégique 3, cette composante vise à identifier, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en matière de gouvernance des ressources naturelles et sur les réponses techniques innovantes ayant un impact sur les conditions de vie des populations. En effet, tant que ces bonnes pratiques restent cloisonnées dans le milieu dans lequel elles ont été développées, leur impact global sur la société restera limité. L'application d'une stratégie de communication adaptée pour leur mise à l'échelle pourra contribuer à l'atteinte des résultats attendus ; à savoir **❶** un leadership et des mécanismes de partage en matière de gestion durable des ressources naturelles et de



lutte contre la pauvreté, et **❷** une capacité renforcée de plaidoyer et d'appui conseil pour l'UICN.

La composante est mise en œuvre à travers le projet Mobilisation des connaissances environnementales pour l'amélioration des politiques régionales en Afrique de l'Ouest. L'objectif de ce projet est de soutenir la mise en œuvre des politiques régionales environnementales et d'adaptation au changement climatique, à travers la mobilisation des connaissances disponibles.

## Stratégie et approche

Une stratégie basée sur le dialogue multi-acteurs, le renforcement des capacités et la mise en réseau pour stimuler des changements importants dans les politiques et les pratiques.



Le caractère transversal des axes qui structurent le PREMI, à savoir la gestion de l'environnement et la lutte contre la pauvreté, recommande l'adoption d'une approche ouverte à la participation du plus grand nombre d'acteurs dans la conception et la mise en œuvre des activités. Une telle approche est en parfaite cohérence avec les compétences distinctives de l'UICN à savoir ❶ l'apport de connaissances fiables ; ❷ la création de coalitions pour l'action ; ❸ la connexion du local au global pour influencer les processus politiques.

Pour ce qui concerne le PREMI, la multiplicité et la diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme et le souci de créer les conditions

d'appropriation et d'institutionnalisation des approches et outils développés, ont conduit à l'adoption d'une stratégie de mise en œuvre basée sur quelques principes et options méthodologiques transversaux, communs à toutes les composantes :

**Une approche multi-échelle et multi-acteurs** : qui se matérialise par la création de réseaux et de plateformes fonctionnant à différentes échelles : régionale (en partenariat avec des organisations intergouvernementales CEDEAO, UEMOA, CILSS, CCRE, à l'échelle de bassins fluviaux avec l'ABV et l'ABN), transfrontalière (dans des approches bilatérales avec les instances gouvernementales, au niveau de sous-bassins, avec les autorités déconcentrées et les structures techniques des États), nationale (avec les structures étatiques ou para étatiques en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Environnement, des Eaux et Forêts, de l'Hydraulique, etc.) et enfin locale (avec les institutions décentralisées chargées de la gestion des ressources naturelles, les autorités locales, les organisations de la société civile et les communautés). La connexion

des acteurs a été développée pour favoriser la collaboration et la coopération afin de régler les questions liées à la gestion des ressources naturelles. Dans beaucoup de cas, ce sont les mêmes acteurs regroupés autour de plateformes que l'on retrouve dans les trois composantes. Cette approche s'est appuyée sur des organes de dialogue et de concertation existants ou qu'elle a contribué à créer, qui poursuivront leur mission au-delà du PREMI (CTGEN, CTC-GIRE).

**La construction d'une masse critique de compétences techniques et méthodologiques** : elle constitue une condition essentielle pour faciliter l'appropriation des approches, des outils et des résultats générés par le programme. Au regard de l'approche multi-échelle et multi-acteurs, le profil des acteurs bénéficiaires ainsi que les contenus des programmes de renforcement des capacités, varient d'une composante à une autre. À titre d'illustration, dans le cadre de la composante 2, l'accent a été mis dans les pays concernés, sur le renforcement des capacités des équipes de recherche en matière d'évaluation économique

des écosystèmes naturels et d'intégration du changement climatique dans les politiques de lutte contre la pauvreté ; dans la composante 3, les activités de renforcement des capacités ont surtout bénéficié aux journalistes de l'environnement - personnel d'organes de presse et/ou membres de réseaux spécialisés - et aux parlementaires, et porté sur des thématiques environnementales ou sur la diffusion des résultats de recherches scientifiques au profit de l'environnement et des populations. Ces activités ont été réalisées en relation avec le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP/AO) et l'Association des Journalistes et Communicateurs Scientifiques du Burkina Faso (AJCS/BF).

**Un ancrage dans les dispositifs nationaux de pilotage opérationnel des politiques existantes :** celui-ci a contribué à créer les conditions d'une appropriation et d'une plus grande durabilité des acquis du programme. Pour ce faire l'UICN s'est positionnée en agence de rencontre et de facilitation dans des projets pilotes par les structures techniques nationales, les agences de bassin

telles que l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) ou les institutions interétatiques comme le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE), qui interviennent en qualité d'agences de régulation des interventions et initiatives de développement sur les espaces de bassins. En ouvrant à de nouvelles parties prenantes des processus de décisions, l'UICN permet à chaque classe d'acteurs de défendre ses intérêts et de jouer son rôle. Les acteurs de la société civile jouent le rôle de relais, renforcent les capacités et la sensibilisation des communautés à la base, leur permettant de défendre, par exemple, les intérêts des usagers des bassins dans les débats au plus haut niveau avec les organismes de bassin et les États. Les journalistes, les parlementaires chacun dans leur domaine jouent leur rôle de diffusion, législatif, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des politiques.

**Bâtir des relations basées sur le partenariat et la responsabilité mutuelle :** dans le cadre d'une initiative collective, le degré d'engagement des acteurs et leur sentiment d'appropriation des

processus initiés sont intimement liés à la qualité des aspects qui les lient entre eux, et à la nature de leurs rôles et responsabilités. C'est la raison pour laquelle, le PREMI a privilégié l'établissement de relations de partenariat, basées sur la confiance mutuelle, le partage d'une vision ou d'une compréhension commune de l'objet du partenariat et la responsabilité mutuelle et partagée. Dans la construction de partenariats, il s'agit d'aller au-delà de relations ponctuelles de collaboration pour construire un engagement mutuel durable entre organisations bâti autour d'une vision et de responsabilités partagées.

*Aller au-delà de relations ponctuelles de collaboration pour construire un engagement mutuel durable*

Quelques exemples de facteurs de réussite du partenariat multi-acteurs

### Exemple 1

#### **La production et le renforcement de directives adoptées par les différents organismes de bassin et par la CEDEAO.**

Ce résultat a été rendu possible par la reconnaissance mutuelle de l'importance de la coordination des interventions, par des expériences antérieures de coopération multi-acteurs au niveau régional entre UEMOA, CEDEAO, GWP, UICN, etc., la reconnaissance mutuelle par les partenaires de l'importance et de la complémentarité de leurs compétences respectives.

### Exemple 2

#### **L'instauration par le PAGEV, de cadres de dialogue transfrontalier.**

Ce processus s'est déroulé à travers l'identification des différents acteurs, l'organisation de consultations régionales - avec l'ABV et le GWP/AO -, et nationales - avec les directions techniques de l'agriculture, de l'environnement et des ressources animales et les ONG du Ghana et du Burkina Faso. Ces consultations ont conduit à l'élaboration de lignes directrices consensuelles pour la gestion des ressources en eau du sous-bassin de la Volta consignées dans le Code de Conduite des Ressources en Eau de la Volta. La réussite de cette expérience découle de la construction d'une forte adhésion des communautés aux démarches de dialogue et de concertation, de la pertinence de la

problématique de la gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso et au Ghana, et de l'instauration d'un dispositif efficace de partage de connaissances et de l'information pour la prise de décision. La construction d'une culture de concertation multi-acteurs transfrontalière pour la gestion des problèmes partagés comme la transhumance, le braconnage, la protection des écosystèmes est déjà ressentie comme un succès et constitue un facteur important de durabilité. La réplication dans d'autres sous-bassins fluviaux, des dispositifs de GIRE appliqués dans les sites pilotes dans le cadre du PREMI, permettra de consolider les cadres nationaux dans lesquels ils s'inscrivent et d'assurer leur pérennité.

### Exemple 3

#### **Le partenariat entre PREMI et SP/CONEDD sur le renforcement des capacités des institutions en charge de la planification du développement.**

Un des résultats importants de ce partenariat est la prise en compte du changement climatique dans les plans communaux de développement à l'aide d'outils méthodologiques appropriés. Le projet a formé les acteurs aux trois niveaux de planification (national, régional et communal) à l'utilisation de la trousse à outils TOP-SECAC pour la planification et le suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique. Quelques facteurs ont favorisé une appropriation à grande échelle de cette trousse à outils. Le projet s'est appuyé sur un processus national

existant, mettant des personnes ressources à la disposition des communes. Le PREMI s'est appliqué à apporter une valeur complémentaire dans la mise en œuvre des actions, à valoriser les points forts spécifiques aux organisations impliquées dans le partenariat et à renforcer les liens entre organisations. Les outils proposés nécessitaient des coûts relativement bas comparés à ceux de processus de planification classique. Le caractère participatif du processus a permis de faire adhérer un grand nombre d'acteurs dans les localités concernées. Par la suite, d'autres projets se sont montrés intéressés à adopter les outils plutôt que d'en développer de nouveaux. Enfin, à travers le Secrétariat Permanent du CONEDD, les autorités nationales ont reconnu la pertinence de ces outils et en ont inscrit l'utilisation dans les guides d'élaboration des plans locaux de développement. Cela s'est traduit par l'élaboration, sous la supervision du SP/CONEDD et en partenariat avec d'autres institutions (la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement/Appui à la Décentralisation, le Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative et le Projet Consolidation de la Gouvernance Locale Environnementale), d'un « Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement ». Le projet a apporté une contribution fort appréciée dans le processus de révision des guides de planification locale.



La mise en œuvre de partenariats est sous-tendue par la définition de règles comprises et acceptées par les différents partenaires. Ces règles peuvent être formalisées par écrit comme elles peuvent faire l'objet d'une acceptation tacite. Dans cette perspective, plusieurs formules ont été adoptées. Le PREMI dans son ensemble a invité les organisations régionales clés au sein d'un Comité d'Orientation Stratégique du programme. Au-delà d'accords de cofinancement d'activités spécifiques comme la formation des journalistes environnementaux, l'UICN et le GWP/AO se concertent sur une base régulière dans le cadre de la plupart de leurs activités respectives.

La collaboration engagée lors de facilitation du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques a débouché sur des relations suivies entre l'UICN et le CCRE en vue de la mise en œuvre des recommandations du dialogue.

À côté de ces exemples de partenariat des formes de relations davantage basées sur le faire faire. Une illustration, tirée de l'expérience menée dans le cadre de la composante 3, est fournie par la convention signée avec l'association des journalistes et communicateurs scientifiques du Burkina Faso pour la réalisation d'un blog destiné à la diffusion des résultats de recherche dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

L'approche du faire faire ne s'appuie pas nécessairement sur les mêmes principes que le partenariat mais présente des avantages certains. Il s'agit d'abord d'un choix pragmatique qui permet de contourner les capacités internes souvent limitées - disponibilité en ressources humaines en particulier - pour réaliser les activités conformément au calendrier d'activités. Ensuite, lorsque la prestation de service est assurée par des organisations locales - organisations de producteurs, prestataires locaux de services, etc. -, elle contribue à la construction d'une nouvelle capacité locale et permet aux processus organisationnels et techniques initiés de se poursuivre après le projet. De plus, les résultats obtenus par les organisations partenaires rentrent en synergie avec ceux du PREMI et les renforcent de l'extérieur. L'approche du faire-faire peut ainsi contribuer à atténuer les biais de toutes natures souvent constatés lorsque les décisions et les processus méthodologiques sont conduits exclusivement par les parties prenantes à la base du projet (UICN, bénéficiaires directs, etc.).

### Approche projet : atouts et limites

Cependant si dans l'ensemble, la stratégie de mise en œuvre du Programme a permis une certaine flexibilité et a beaucoup contribué au renforcement de la participation des différents acteurs, elle a quelquefois fait face à quelques dysfonctionnements liés notamment à l'absence de mécanismes d'échange et de passerelles fonctionnelles et efficaces pour partager les expériences et consolider les leçons à l'échelle entre les projets et à fortiori entre les composantes. En effet, bien que les projets d'une même composante s'inspirent des

mêmes principes et approches, ils ont souvent travaillé de manière cloisonnée. Par exemple les deux projets de la composante 1 et ceux de la composante 2 ont travaillé avec des outils semblables, forum rassemblant les acteurs, site Web et films documentaires en matière de communication, mais aucun mécanisme formel d'échange n'a permis d'apprendre des premières expériences et de valoriser les leçons apprises.

Les équipes ont clairement privilégié l'approche projet plutôt qu'une approche composante plus complexe. Cette situation découle en grande partie de l'absence de

mécanismes et d'un dispositif clairs pour institutionnaliser l'apprentissage mutuel entre projets et entre composantes. Pour ce qui concerne la composante 1, la mise en œuvre non concomitante des projets qui la composent constitue un autre facteur qui peut expliquer cette situation. En effet, le PAGEV qui existait déjà au moment du lancement du PREMI disposait d'une équipe étoffée et avait acquis une certaine autonomie organisationnelle, alors que le projet Dialogue sur les barrages était coordonné par une seule personne également chargée de coordonner un autre projet (Global Water Initiative – GWI).

### Autres défis à lever pour des relations de partenariat

- 1 La lenteur constatée dans la mise en œuvre du dialogue sur les barrages causée par les réticences de départ des États à accepter l'implication de la société civile (dialogue sur les barrages) ;
- 2 Les coûts souvent élevés induits par l'approche participative et liés à la prise en charge des participants et au temps nécessaire pour arriver à des compromis dynamiques, en particulier lorsque certains partenaires n'ont pas

la capacité de supporter directement les coûts liés à leur participation (cas de la société civile dans le dialogue sur les barrages) ;

- 3 L'inégalité des rapports de forces entre acteurs du partenariat : ceux qui détiennent les ressources ont tendance à avoir une position dominante (voulue ou induite) dans le processus de décisions ;

- 4 Les difficultés de coordination entre partenaires engagés n'ayant aucun contrôle sur l'agenda des autres ;

- 5 La faible capacité financière des collectivités locales qui peut ralentir le processus de réplication des outils tels le TOP-SECAC ;

- 6 La faible implication des bureaux nationaux UICN dans l'appui au pilotage des projets menés dans leurs pays respectifs ;

- 7 La recherche de compromis qui s'est quelquefois traduite par une diminution du contrôle sur la gestion des activités menées.



*Témoignage de  
M. Henri-Claude ENOUMBA, Ph.D.*

*Chef de Division Études et  
Planification, Autorité du Bassin du  
Niger*

*“À travers le PREMI, l’UICN a  
participé au processus du Dialogue  
sur les infrastructures du secteur de  
l’eau. À l’évidence, on peut retenir  
qu’au cours de ce processus, on  
a réussi à faire l’alignement des  
politiques des ressources naturelles  
adoptées au niveau transnational de  
la CEDEAO en Afrique de l’Ouest  
pour la connexion des secteurs de  
l’Eau, l’Énergie et l’Agriculture.*

*Le Dialogue a produit « Les  
lignes directrices (des bonnes  
pratiques) pour le développement  
d’infrastructures hydrauliques en  
Afrique de l’Ouest » issues du  
partage des expériences, des  
réflexions entre États, Organismes  
de Bassin par le biais de l’approche  
participative animée par un Panel  
d’experts indépendants sous  
le pilotage d’un consortium de  
partenaires techniques et financiers  
(CCRE/CEDEAO, UEMOA, RAOB,  
GWP/AO, WWF, UICN, CRCRE,  
CTE/CPCS,) soucieux de mettre en*

*application les principes de la GIRE  
et notamment la bonne gouvernance  
de l’eau.*

*Le Dialogue sur les infrastructures a  
cultivé au sein des acteurs impliqués  
un environnement dans lequel  
la participation citoyenne a été  
coordonnée de façon juste, favorisant  
les feedbacks honnêtes et tolérant  
les échecs de parcours. Toute chose  
qui a favorisé l’innovation, l’exacte  
formulation des bonnes pratiques  
et des décisions politiques basées  
sur les évidences de la pratique en  
la matière, leur échange à travers  
les supports de la technologie  
moderne et leur adoption au niveau  
intergouvernemental.*

*Le Dialogue sur les infrastructures  
a aussi permis d’apprécier à sa  
juste valeur le rôle constitutif de  
la plateforme des acteurs non-  
étatiques, et de la société civile, à  
priori, considérée comme prenant en  
aversion les projets structurants des  
États, puis de la rétablir dans son rôle  
de veille participative et de sentinelle  
de la gouvernance .*

*Au cœur du programme inédit  
PREMI, on a perçu la valeur  
intrinsèque du capital social qu’une*

*communauté peut constituer pour  
son développement en général et en  
l’occurrence, pour ses infrastructures  
hydrauliques. On retiendra que la  
participation induite de la Société  
civile reste un principe de bonne  
gouvernance articulée à la GIRE et  
en lien avec son mandat.*

*L’UICN a apporté la preuve tangible  
de la nécessité déterminante de  
renforcer les moyens de coordination  
voire de participation de la Société  
Civile pour lui éviter de servir de faire  
valoir ou de simple figurante lors des  
prises de décisions.”*

## Des résultats probants qui traduisent la pertinence de la stratégie adoptée par le PREMI



Le PREMI a réalisé des résultats importants dont la consolidation et la mise à l'échelle pourront contribuer à une amélioration sensible de la gouvernance des ressources naturelles ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Bien que ces résultats varient d'une composante à une autre, ils se complètent et se renforcent mutuellement.

### **Promotion d'une vision partagée de la gestion des ressources en eau**

Pour rappel, la mise en œuvre de la composante 1 devait doter des acteurs du pouvoir et de la capacité à participer et à influencer les processus de décision et contribuer à créer un cadre institutionnel et législatif adapté qui contribue à une gestion plus durable des ressources en eau. Pour l'atteinte de

tels résultats, la gamme des activités menées ont essentiellement porté sur la sensibilisation de l'ensemble des parties au dialogue, le partage de l'information et des connaissances, l'amélioration des processus de décision relatives à l'utilisation équitable et durable des ressources en eau.

D'une manière générale, ces différentes activités ont contribué à l'atteinte des résultats attendus. En effet, les cadres de dialogue multiacteurs et multi-échelles qui ont été instaurés ont offert aux acteurs, des espaces diversifiés de participation et d'expression. Ces espaces ont permis à toute la gamme des acteurs de construire une vision partagée sur la gouvernance de l'eau, qui constitue le socle des propositions de réformes du cadre législatif et juridique.

Ils ont également permis la reconnaissance et le renforcement de certains acteurs, notamment de la société civile dans le processus dialogue. Enfin, ils ont permis l'adoption de principes et d'approches pour une gestion intégrée des ressources en eau.

Dans le domaine institutionnel, la formulation de nouvelles propositions pour moderniser les cadres juridiques qui ont permis d'améliorer la gestion et la gouvernance des ressources en eau lors de l'initiation de grands ouvrages hydrauliques en Afrique de l'Ouest est un résultat de grande portée. Bien que le processus d'intégration de ces nouvelles règles dans le dispositif juridique puisse prendre du temps après la promulgation de nouvelles directives, leur adoption constitue une avancée majeure

## Résultats en matière de la **gouvernance**

- 1 L'amélioration sensible de l'environnement juridique et institutionnel ; à travers plusieurs mécanismes, tels que la formulation d'un Code de Conduite sur la gestion des ressources en eau entre le Ghana et le Burkina ; la formalisation d'un cadre de gouvernance décentralisé des ressources en eau du sous-bassin du Nakanbé (Volta Blanche) à travers la création du Comité Transfrontalier de Gestion des ressources en eau du sous-bassin du Nakanbé (CTGEN) ; enfin l'institution de mécanismes de co-pilotage du projet par les structures techniques nationales en charge de l'Eau.
- 2 L'adoption de l'approche GIRE comme outil de gouvernance transfrontalière des ressources en eau partagées entre le Ghana, le Burkina et le Togo, matérialisée par l'existence d'une plateforme multi-acteurs, des organes de gestion des ressources en eau au niveau local et des capacités en GIRE.
- 3 Le renforcement et la production de nouvelles directives adoptées par

les organismes de bassin et par la CEDEAO, dont l'ABN s'est inspirée pour la rédaction de l'Annexe n°1 sur l'environnement de la charte de l'eau de l'ABN, et les lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, contribuant ainsi à la prise de conscience accrue de l'importance de la gestion environnementale et permettant une meilleure coordination des interventions.

- 4 La responsabilisation accrue des communautés dans la gestion des ressources en eau et autres ressources naturelles dans le haut bassin de Tinkisso ; à travers la création d'institutions locales de gouvernance comme les comités villageois de concertation et l'appui à la réalisation d'actions concrètes dans le bassin.
- 5 La reconnaissance par les États et les organismes de bassin du rôle crucial que la société civile peut jouer dans le dialogue sur les barrages et la gouvernance de l'eau : plus de la moitié des recommandations adoptées par la CEDEAO impliquent directement les usagers et la société civile dans leur mise en œuvre ; et la

nécessité de renforcer leurs capacités en techniques de plaidoyer pour une bonne appropriation et diffusion des enjeux liés aux barrages.

- 6 L'institutionnalisation de rencontres régulières au plus haut niveau sur les problèmes transfrontaliers majeurs (alertes de crues, transhumance, conflit agriculteurs/éleveurs, insécurité transfrontalière...) rendue possible par l'existence d'organes de gestion des ressources en eau fonctionnels (exemple le CTC-GIRE, le CTGEN, les Comités Pays, les Comités de Protection des berges) et le renforcement de leurs capacités dans la collecte et la diffusion de l'information (Observatoire du bassin de la Volta).

### Leçons tirées de **l'implication effective de la société civile d'Afrique de l'Ouest** dans le processus de dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques

L'UICN a proposé au comité de pilotage du dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO de mettre des fonds du PREMI au service du dialogue pour l'ouvrir à des acteurs non étatiques. L'approche s'est structurée d'une part autour d'un plan de communication sur la concertation et d'autre part autour d'un processus de renforcement des acteurs de la société civile dans l'optique de les rendre capables de faire valoir leurs points de vue dans

la réflexion en cours. La communication a été organisée autour d'un forum électronique, la création d'un site Web dédié au dialogue et la production/diffusion d'un film présentant les conclusions du dialogue à travers des témoignages des acteurs des bassins. Les acteurs de la société civile ont débattu de la question des barrages et mûri leur réflexion à travers deux forums des acteurs, dans les bassins du Sénégal et du Niger, et un processus de formation en plaidoyer pour faire valoir leur point de vue lors des réunions régionales de haut niveau pour la validation des recommandations du dialogue proposées par un panel d'experts indépendants. Ces activités de renforcement des capacités de la société civile ont été

capitalisées dans un ouvrage de synthèse publié par l'UICN.

La possibilité pour l'UICN d'intégrer le comité de pilotage du dialogue et de proposer ses services grâce aux fonds mis à disposition dans le cadre du PREMI a été déterminante. L'UICN en a tiré la légitimité nécessaire pour relier les acteurs et amener la société civile à la table du dialogue.

Les partenaires institutionnels, en particulier la CEDEAO et les Organismes de bassin ont réalisé à quel point la société civile, si elle est bien préparée et accompagnée, peut contribuer activement au débat. Ils ont été surpris de la qualité de ses interventions en général.

### Vers une appropriation **effective des outils** d'intégration du changement climatique dans la planification du développement au Mali

Après avoir formé les parties prenantes à l'utilisation de méthodes d'identification des meilleures stratégies d'adaptation au changement climatique, on a tenté d'utiliser ces mêmes méthodes pour la planification du développement des

communes et des régions. La restitution des résultats obtenus au cours d'un atelier national a convaincu les décideurs politiques et élus locaux de les adopter pour la révision de leur document de planification. Le projet a donc permis un transfert de compétences et comblé les attentes des décideurs en quête de méthodes de travail. Des institutions clés ont été identifiées aux niveaux national, régional et local pour poursuivre le processus d'appropriation des outils et cadres retenus. Ainsi par exemple,

le projet GIZ/AEDD, en plus de son outil Climate proofing, a décidé d'adopter l'outil TOP-SECAC pour la mise en œuvre de ses activités. Les conseils régionaux de Mopti et de Ségou se proposent maintenant d'établir un partenariat avec l'UICN pour les appuyer dans le processus d'élaboration de leur Plan de développement économique, social et culturel (PDESC).

*Hubert N'Djafa Ouaga, Chargé de programme UICN/Mali*

dans l'harmonisation et la mise en cohérence des politiques au plan régional. Par ailleurs, leur mise en œuvre ouvre de nouveaux champs d'action pour les partenaires.

### Démonstration de l'importance des services des écosystèmes pour le développement

L'objectif stratégique de cette composante est de montrer l'importance de la valeur des services des écosystèmes, de les conserver grâce à une gestion rationnelle et de prendre en compte le changement climatique dans toutes les démarches visant l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales et la recherche d'opportunités pour atténuer la pauvreté. Cette composante a visé deux résultats importants, d'une part convaincre des décideurs de prendre en compte la valeur des services de l'écosystème dans les processus de lutte contre la pauvreté et d'autre part faire en sorte que les fonctions et les services des écosystèmes soient intégrés dans les stratégies nationales de développement durable.

Les activités ont consisté à acquérir des connaissances sur la valeur écologique et économique des



#### Témoignage de M. NANA Mahama

Secrétariat Permanent du CONEDD, Burkina Faso

*“Le SP/CONEDD est un organe qui a pour mission de renforcer le processus de prise en compte des préoccupations environnementales et de développement durable dans les politiques, stratégies et plans nationaux, intersectoriels et sectoriels de développement.”*

*Le partenariat avec l'UICN se poursuit avec l'accompagnement du SP/CONEDD à la mise en œuvre des activités telles que la formation et la sensibilisation des populations des régions du centre nord, centre ouest et du centre, à travers la relecture des Plans Communaux de Développement (PCD) et des Plans Régionaux de Développement (PRD) en vue de l'intégration du changement climatique ; et l'élaboration d'un fascicule qui facilitera l'intégration des thématiques émergentes dont le changement climatique (CC) dans les PRD et PCD au niveau national.*

*Malgré la fin du PREMI, l'administration (MATDS/DGAT) et les autres projets du SP/CONEDD (IPE, COGEL, PANA, CPP) en cours, qui ont participé à l'élaboration du guide,*

*garantissent l'intégration effective des changements climatiques lors de la révision des PCD et PRD. Des indicateurs qui permettront de vérifier cette intégration ainsi qu'un atelier national de validation du fascicule et du guide national sont en cours.”*



#### Témoignage de M. Telly BARRY

Président du Comité Villageois de Concertation de Kindoye, Guinée

*“Avant l'arrivée de REPASE, on travaillait n'importe comment sur les berges du fleuve Tinkisso. Mais depuis que le projet REPASE est venu, ils nous ont suffisamment sensibilisés sur la distance de sécurité entre les lieux de culture et la berge du Tinkisso ; mais aussi sur l'importance de la protection et la bonne gestion de l'environnement. Aussi, le projet REPASE nous associe à tous les ateliers pour s'assurer que nos préoccupations sont prises en compte. Ce qui est une bonne chose.”*

### Résultats valorisant les services des écosystèmes

- ❶ L'amélioration sensible de la collaboration des institutions sous-régionales et leurs partenaires dans la formulation et l'exécution du dialogue sur les forêts de la CEDEAO, à travers l'institution de nouveaux mécanismes institutionnels.
- ❷ La construction d'une vision partagée de la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes connexes dans le haut bassin du Tinkisso ; consolidée par la mise en place d'une plateforme de concertation sur la gouvernance des ressources en eau et des écosystèmes associés propre à l'approche bassin-versant, et la définition des modalités de son fonctionnement.
- ❸ La restauration du barrage de Tinkisso grâce à la mise en œuvre des recommandations des différentes études sur le bassin et l'intégration effective des communautés de base dans le processus de consultation.
- ❹ La reconnaissance par les différentes structures partenaires, du rôle de facilitateur de l'UICN pour soutenir la préparation du Plan de Convergence dans les pays où il existe des programmes UICN ou des projets forestiers comme

au Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée Bissau,

- ❺ L'intégration effective des outils méthodologiques (TOP-SECAC, Climate Proofing) diffusés par le programme, dans le processus de planification locale dans les collectivités territoriales pilotes.
- ❻ L'utilisation effective des résultats de l'étude sur la valeur économique des zones humides au Burkina Faso, comme étude de cas dans le cadre de la stratégie sous régionale de mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Afrique de l'Ouest.
- ❼ La construction d'une masse critique de personnes ressources capables d'appuyer la diffusion des outils méthodologiques d'intégration du changement climatique dans la planification locale.
- ❽ La redynamisation des comités nationaux RAMSAR en Guinée Bissau, Sénégal, Mali et Burkina Faso à travers la formation de leurs membres sur les fonctions des zones humides, et l'élaboration de plans d'action des comités nationaux pour qu'ils soient des relais auprès des pouvoirs pour la prise en compte des aspects économiques dans les aménagements et la gestion des zones humides.

écosystèmes et à les partager aux décideurs et aux planificateurs, puis à renforcer les capacités techniques et scientifiques des agents officiellement chargés de la conservation et de l'aménagement des zones humides. Un projet pilote dans le haut bassin du Tinkisso, un affluent du Niger en Guinée, a également permis de valoriser sur place une approche similaire en vue de l'amélioration du micro barrage de Dabola.

Pour atteindre les résultats identifiés, cette composante s'est appuyée sur deux processus de mise en œuvre distincts mais complémentaires. Le premier est un engagement fort et continu auprès des décideurs régionaux et nationaux afin d'influencer leurs décisions. Le deuxième est le renforcement des capacités des acteurs pour leur permettre de savoir comment intégrer la dimension changement climatique dans les politiques de développement. Cette approche a contribué à rapprocher les différentes institutions impliquées dans la gestion des ressources forestières, à mettre à disposition des institutions chargées de la planification du développement - en particulier les



collectivités locales - des outils méthodologiques pour intégrer la dimension changement climatique dans la planification locale et enfin de renouveler les connaissances disponibles sur la valeur économique réelle des écosystèmes.

### **Renforcement des capacités et réseautage pour la gestion de l'environnement**

Cette composante avait pour but de construire un réseau multi-acteurs capable de catalyser le

changement pour une gestion durable des ressources naturelles et d'obtenir d'une part l'émergence de leaders d'opinion et de mécanismes de partage d'expérience en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté et d'autre part le renforcement de la capacité de plaidoyer et d'appui conseil de l'UICN. Cette composante transversale vient en complément et en appui aux deux autres composantes. Les activités mises en

place ont essentiellement eu trait à la mise en réseau des acteurs, la génération et le partage de l'information pertinente.

Dans ce cadre, le volume et la diversité de l'information et des connaissances ont été considérables de même que les supports de collecte et de partage des produits. De plus, la place centrale qu'ont occupé certains acteurs stratégiques comme les journalistes ou les membres de la société civile dans l'animation du processus,

montre aujourd'hui un haut degré d'appropriation. La mise en œuvre de cette composante s'est fortement appuyée sur la valorisation des technologies de l'information et de la communication tels que les sites web et les radios, ce qui a permis de toucher une audience assez large, même si certains acteurs locaux n'y avaient pas un accès facile du fait de la langue de travail, ou de l'accès à certaines de ces technologies.

### Effets sur la réduction de la pauvreté

La plupart des activités menées par le programme portent sur la création d'espaces de dialogue et la diffusion des principes, approches et outils qui sous-tendent la gestion durable de l'environnement. Le principal impact attendu est la réduction de la pauvreté à travers l'élaboration de politiques et de programmes qui intègrent la gestion de l'environnement dans les politiques publiques. Certains effets directs déjà visibles résultent des initiatives menées par des projets comme le PAGEV soutenant les activités économiques des populations locales.

Quelques exemples :

- La protection des cours d'eau comme le Nakanbé entre le Burkina Faso et le Ghana, et l'Oti au Togo qui, par le reboisement des berges avec plus de 55 000 arbres survivants a permis la restauration de ces écosystèmes et le retour de leurs services au bénéfice des populations riveraines.
- L'amélioration des conditions de vie des communautés locales : à titre d'exemples les activités menées dans le cadre de l'appui au secteur du maraichage (encadrement technique et dotation en semences améliorées) ont permis une hausse de revenus entre 375 000 à 630 000 F CFA par producteur au Ghana et de 500 000 à 1 750 000 F CFA par groupement au Burkina.
- Des pratiques émergentes qui renforcent l'autonomie économique des populations : la production de plants de reboisement dans certaines communautés au Burkina Faso et au Togo, l'achat sur fonds propres de motopompes et de semences observé au Burkina Faso, la production de semences d'oignons par certaines

communautés comme Mogr-Nooré au Burkina et Kubore au Ghana, la prise en compte de plus en plus marquée du point de vue des femmes au sein des organes de gestion, l'insertion plus accrue des femmes dans la vie économique active de la communauté, etc.

*La place centrale qu'ont occupé certains acteurs stratégiques comme les journalistes ou les membres de la société civile dans l'animation du processus, montre aujourd'hui un haut degré d'appropriation*

### Facteurs de réussite de l'activité de reboisement pour la protection des berges des bassins du Nakanbé et de l'Oti

- le consensus et l'adhésion volontaire des acteurs et parties prenantes au processus ;
- l'acceptation volontaire de libérer les lits majeurs/mineurs et de reculer les cultures en relative hauteur ;
- la technique de reboisement adoptée après divers essais infructueux ;
- la génération de revenus alternatifs et/ou l'allègement de la corvée de bois des femmes ;
- le choix judicieux des espèces à reboiser avec des espèces locales, adaptées au milieu ;
- le renforcement des capacités internes des communautés : pépiniéristes ; constructeurs de fosses fumières ; maîtrise de toute la chaîne du reboisement ;
- l'intégration du genre dans le processus de prise de décision ;

droit des femmes à la terre, à la parole ; développement des AGR à petite échelle comme l'élevage naisseur de petits ruminants.

Toutefois, malgré les retombées importantes des différentes activités, quelques contraintes ont été notées par les populations dans la zone d'intervention du PAGEV comme le caractère jugé encombrant de la bande réservée au bois de chauffe, de l'insuffisance de la formation sur la maintenance des motopompes, et du caractère peu transparent du système de rétrocession des animaux.



#### Témoignage de M. Zampaligre Inoussa

Exploitant des berges du fleuve Nouaho

*“Je suis très fier des actions du projet, surtout le volet reboisement des berges. Nos terres finissaient et l'eau était rare dans le fleuve à cause du sable. Avec cette protection, nous avons aujourd'hui des retenues d'eau qui nous permettent de mener le maraichage. Cela m'a permis d'avoir de l'argent et engager un chantier de construction.”*



#### Témoignage de M. M'bemba FOFANA

Président du CVC d'Arfamoussaya, Guinée

*“Le projet REPASE a donné beaucoup d'espoir à travers les tables rondes organisées dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion dans le haut bassin de Tinkisso. Ensuite, la campagne de communication et les stratégies d'adaptation au changement climatique nous ont permis de faire une comparaison entre l'état passé du bassin et l'état actuel à travers les enquêtes.”*



## Résultats renforçant les capacités des acteurs

- 1 L'existence d'une production media diversifiée traitant de questions environnementales, du changement climatique et de la réduction de la pauvreté ; alimentée par des initiatives variées, dont la production et la diffusion de contenus radiophoniques dans plusieurs pays ou la mise en ligne et l'animation du blog collaboratif régional de vulgarisation de la recherche scientifique environnementale.
- 2 L'existence d'une masse critique d'experts - plus de 200 au total - issus des médias, des ONG ou des organisations de femmes dans les techniques d'édition et de diffusion des connaissances, de mobilisation et de valorisation de l'information.
- 3 L'établissement d'un réseau fonctionnel de journalistes environnementaux, qui a contribué à faciliter le partage des connaissances et l'amélioration sensible de la qualité des

échanges entre les journalistes de la région qui travaillent sur les questions environnementales.

- 4 Une influence des décideurs nationaux ou régionaux illustrée par la prise en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques environnementales, des résultats des différentes études menées.
- 5 Le changement de comportement des communautés et d'autres usagers des ressources naturelles grâce aux campagnes de communication environnementale et sociale dans le haut bassin du Tinkisso à Dabola ; et illustré par des initiatives locales, comme la mise en défens des têtes de sources et la délimitation de superficies de protection des berges décidées par le préfet de Dabola.



### Témoignage de Mme Nène Fatou BARRY

Trésorière du CVC de Dogomet - Guinée

*"Nous sommes très contents de l'arrivée du projet REPASE chez nous car avant il n'y avait aucune structure de gestion et de protection des ressources dans notre localité ; mais aujourd'hui Dieu merci car nous sommes entièrement responsabilisés et sensibilisés pour la gestion de cet environnement à travers l'institution des comités villageois de concertation (CVC). Ce que nous demandons au projet REPASE c'est d'améliorer un peu sa procédure financière qui nous semble un peu lente et qui avait entraîné beaucoup de retard dans la mise en place des comités villageois de concertation (CVC)."*



### Témoignage de Mme Tindane Adissa

Maraicher (PAGEV)

*"L'action qui m'a impressionnée c'est le maraichage et l'élevage dont je suis bénéficiaire. J'ai des occupations aujourd'hui grâce au projet, sinon je serai au site d'orpaillage. Toutes ces plantes m'appartiennent et je pourrai assurer mes dépenses grâce à la vente des produits."*

## Des facteurs qui garantissent la reproductibilité et la durabilité des acquis



La possibilité de reproduire les processus organisationnels et méthodologiques et les réponses techniques apportées par les projets aux problèmes identifiés, constitue un déterminant clé de l'appropriation des acquis du programme par les différents acteurs. Elle constitue également une condition essentielle de leur durabilité. Dans le cadre de la mise en œuvre du PREMI, plusieurs facteurs de durabilité ont été identifiés.

### **Des cadres de concertation et des mécanismes institutionnels efficaces**

➤ L'émergence d'une culture de concertation entre les acteurs est probablement le principal facteur

de durabilité. Au niveau transfrontalier, plusieurs problématiques trouvent aujourd'hui leurs solutions localement dans le cadre des concertations entre le Ghana, le Burkina et le Togo pour la gestion des problèmes récurrents comme la question de la transhumance, le grand banditisme, les inondations, le braconnage, la protection des écosystèmes fluviaux, ou la lutte contre la pollution des eaux. Les institutions de gouvernance initiées au niveau local facilitent l'acquisition de nouvelles capacités de planification et de négociation par les communautés et leur participation dans les processus de concertation.

➤ L'influence du cadre politique régional à travers la formulation de lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques adoptées par la CEDEAO, et la promotion des chartes de l'eau des organismes de bassins, comme par exemple celle de l'ABN renforcée par son Annexe n°1 utilisant les recommandations de la CEDEAO, constitue un résultat majeur pouvant garantir une gestion durable des ressources en eau dans la région. Cependant, la mise en œuvre effective de ces

directives dépendra en grande partie des mécanismes institutionnels de suivi-évaluation mis en place pour accompagner les différentes structures.

➤ Dans le cadre des actions menées directement sur le terrain en appui aux activités de génération de revenus et de lutte contre la pauvreté, les partenaires soulignent la nécessité de consolider plusieurs facteurs de durabilité. Les structures centrales et déconcentrées de l'État et les communautés bénéficiaires devraient mieux s'appliquer à la mise en œuvre de la GIRE ; la maîtrise des itinéraires techniques introduits en particulier dans la production de pépinières et la production semencière ; l'émergence d'un marché local de pépinières qui traduit une appropriation des pratiques de reboisement introduites.

### **Des services environnementaux tangibles**

➤ La démarche d'évaluation économique des biens et services environnementaux, élaborée et testée dans le cadre du projet REPASE, constitue une innovation méthodologique importante. Il s'agit d'une démarche qui pourra

être appropriée et valorisée bien au-delà de la zone d'intervention du PREMI. Cependant, le degré d'adoption de cet outil dépendra de la capacité de ses concepteurs et utilisateurs à montrer son impact direct sur la gestion des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations.

### Le partage des connaissances facilité

› La contribution à la mise en place d'une masse critique de personnes issues des médias, des organisations de la société et des structures sensibilisées et formées sur les questions relatives à l'environnement, au changement climatique et leur interaction avec les questions de pauvreté constitue un atout majeur pour l'appropriation des acquis du programme au-delà de sa durée de vie. L'augmentation des visites sur le site web et des demandes d'inscription au forum de discussion laisse apparaître un réel intérêt des acteurs pour les connaissances environnementales. On peut ainsi espérer que l'animation continue des plateformes mis en place (web, radios, etc.) pourra se poursuivre sans appui externe.



### Témoignages de M. Jean Baptiste ZONGO et M. Rigobert GUENGANE

Secrétaire Général de la Région du Centre-Est, et Chef de Service des Aménagements et des Productions Agricoles (SAPA) et Point Focal CTGEN/PAGEV/DRAH-CES

*“La mise en œuvre du PAGEV dans la Région du Centre-Est (bassin des voltas) au Burkina Faso a constitué une expérience inédite. Elle a adopté une approche concertée et interdisciplinaire pour les actions de transfert de technologies et de renforcement des capacités. Puis nous avons assisté à la manifestation d'une intégration transfrontalière de communautés rurales, de services techniques, d'institutions et des administrations des trois pays à histoire politique différente. Au plan politique, la gestion de ressources hydrauliques communes a permis de créer et d'entretenir un dialogue politique permanent entre les autorités administratives frontalières des trois pays (Ghana, Burkina Faso et Togo) à travers la formalisation des*

*rencontres périodiques tournantes au cours desquelles sont abordées toutes les problématiques liées à la coexistence géographique : sécurité, commerce, transport, etc. La pertinence de ce cadre de dialogue a entraîné son élargissement à la région du Centre-Sud au Burkina Faso qui a abrité pour la première fois la rencontre tripartite courant 2012 à Kombissiri (Burkina Faso). Au plan humanitaire, on note une tendance à l'acceptation mutuelle des uns par les autres dans la zone d'intervention. En effet à la faveur d'un conflit intercommunautaire dans la zone de Zabré, les populations déplacées de la dite zone ont trouvé refuge du côté ghanéen où elles ont été accueillies avec hospitalité.”*

## Malgré des résultats importants, certains défis demeurent



Malgré l'importance des résultats générés par le programme et l'existence de plusieurs facteurs pouvant contribuer à garantir l'appropriation et la durabilité de ces résultats, un certain nombre de défis devront être relevés dans la perspective de la consolidation et de la dissémination de cette expérience. Alors que certains de ces

défis ont un caractère transversal et concernent l'ensemble du programme, d'autres par contre sont spécifiques à une composante donnée.

### Défis transversaux

› L'implication des bureaux de l'UICN doit davantage être améliorée pour garantir la réalisation

plus efficace des activités du programme. Ce fut le cas par exemple au moment de l'identification des représentants de la société civile devant participer au programme. Cela témoigne du besoin d'une meilleure appropriation des résultats du PREMI par les bureaux nationaux afin de renforcer leur capacité à les promouvoir et les valoriser. Au-delà de ces implications opérationnelles immédiates, ce renforcement facilitera l'institutionnalisation au sein de l'UICN, des principes, outils et approches développés dans le cadre du programme.

› Le taux de rotation élevé du personnel politique et administratif dans les institutions nationales et régionales crée une certaine instabilité au sein de certains organes clés de dialogue et occasionne par la même occasion une perte de la mémoire institutionnelle au sein de certaines structures. En effet, en l'absence d'une culture de partage interne de l'information, le capital de savoir et d'information accumulé risque d'être perdu si le représentant d'une structure au sein des instances de dialogue mis en place par le PREMI, change de position.

› Les activités de réseautage ont joué un rôle important dans l'élargissement de l'audience du PREMI grâce notamment à la bonne valorisation des TIC. Toutefois, ce choix technologique s'est révélé discriminant à l'égard de certains acteurs locaux clés comme les élus locaux et les producteurs ruraux ; ce qui explique en grande partie leur absence dans les débats pendant le forum électronique. Le choix de la langue de travail - le français - à également été un facteur limitant dans les échanges avec les acteurs non francophones.

› Le partage des différents produits de capitalisation reste encore limité aux acteurs nationaux ; l'accès à ces produits par les communautés à la base n'étant pas encore effectif du fait de la nature des produits, film et documents, et des implications logistiques, y compris les facteurs liés aux calendriers des producteurs et à leur diffusion au niveau local.

### Défis spécifiques

› La durée relativement courte du Programme n'a pas permis aux projets de bénéficier des résultats

des activités et des études des autres projets. Par exemple, le renforcement de la gouvernance des ressources en eau de la Volta n'a pas pu bénéficier des résultats des études sur les barrages et les mettre en pratique.

› Au niveau local, la durabilité des initiatives pourrait être affectée par la persistance de certaines difficultés récurrentes, comme celles liées à la gestion de la transhumance dans les sites de reboisement et de maraîchage. Un autre exemple est l'affaiblissement des systèmes de gouvernance des ressources en eau par les luttes de leadership. Celles-ci affectent le fonctionnement des comités comme il a été constaté à Zékézé et Sampéma dans la zone d'intervention du PAGEV.

› D'une manière générale, les projets de la composante 2 ont eu du mal à construire leur ancrage institutionnel au sein des structures Étatiques, alors même que travailler en synergie avec ces structures étatiques était crucial. Cette situation a quelque peu limité l'intégration des activités menées par les projets PREMI dans le dispositif mis en œuvre



### Témoignage de Mme Warmena

Bénéficiaire (PAGEV)

*“Le projet m'a donné 3 moutons dont 2 femelles et un mâle. Je devais à mon tour donner à une autre femme. Dieu merci, je possède aujourd'hui 6 moutons. J'ai vendu un bélier pour me soigner. Je remercie le projet d'avoir pensé aux femmes. Ce geste nous sauve beaucoup. Par ailleurs, grandement merci pour le forage et je lance un appel aux décideurs pour le retour très prochain du projet.”*

par ces structures et dans leur planification. Cela tient en partie à la difficulté d'instituer les organes de gouvernance formels de ces projets, tels que des comités scientifiques ou des comités de pilotage. De tels organes auraient pu jouer un rôle de veille plus important pour la création de passerelles avec d'autres initiatives nationales. Dans les cas où de tels mécanismes formels de pilotage ont été instaurés, la performance des projets a été quelquefois affectée par l'instabilité du personnel au sein même du PREMI, empêchant ainsi une bonne valorisation des résultats du projet comme dans le cas des Évaluations économiques. Seul le projet changement climatique a réussi à réunir au niveau de chaque pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal), des comités techniques chargés d'appuyer la mise en œuvre des activités en apportant leur expertise technique.

› Les outils d'aide à la décision comme le TOP-SECAC ou le Water Proofing, développés dans le cadre du projet Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté se sont révélés être des supports

importants pour promouvoir l'innovation en matière de planification et d'évaluation appliquées à la gouvernance des ressources en eau. Toutefois, leur opérationnalité est quelquefois entravée par une insuffisance, voire une absence de données fiables dans les différents pays ; l'inexistence d'un réseau fonctionnel d'observations sur l'eau souterraine et/ou de la qualité de l'eau.

› Le fait que le PREMI travaille en partenariat, en soutien à des institutions a rendu l'organisation de certaines activités plus compliquée du fait des difficultés d'harmonisation des calendriers pour la tenue des fora aux dates indiquées comme dans le cas de l'outil WEAP d'aide à la décision. En effet, la forte mobilité des experts qui représentent les pays, rend difficile la continuité des processus d'apprentissage.

› Dans les actions de terrain, par exemple en Guinée dans le Tinkisso, la restauration des écosystèmes nécessitait de travailler sur l'ensemble des ressources (eau, forêt, faune, agriculture, élevage, etc.) et leurs interrelations nécessitant une approche intégrée

bâtie sur une vision à long terme. Mais le manque de visibilité sur la manière dont cette dynamique pourrait se construire au-delà de la durée de vie du PREMI a engendré des difficultés à articuler les activités de projet avec la vision définie par les différents acteurs en présence.

*En l'absence d'une culture de partage interne de l'information, le capital de savoir et d'information accumulé risque d'être perdu*

## Quelques leçons



En démontrant, à travers ses différents projets, comment une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques et programmes de développement peut contribuer à rendre la lutte contre la pauvreté en milieu rural plus efficace, le PREMI contribue à l'amélioration de la performance des interventions dans le domaine

du développement rural. Il apparaît ainsi que le caractère démonstratif de ce programme a offert aux différents acteurs une opportunité et un espace d'apprentissage source de leçons à partager.

➤ Les acteurs et les partenaires du PREMI ont souligné l'importance du partenariat, en particulier parce que les organisations, les institutions en tirent bénéfice, dans le cadre de leur propre trajectoire, de leurs propres initiatives. Le fait que l'UICN n'intervienne pas directement, mais aux côtés, en appui à des organisations existantes permet la poursuite des activités objet du partenariat au delà du PREMI. Les acteurs apprécient également le fait d'en tirer une visibilité propre, indépendante de la proximité de l'UICN. Qu'ils fassent intervenir des échanges de moyens financiers ou non, ces partenariats passent le plus souvent par un minimum de formalisation, de contractualisation par laquelle les acteurs se fixent des objectifs communs, décident de leurs stratégies et se reconnaissent partenaires, complémentaires.

➤ La mise en œuvre des différentes composantes du programme

a donné lieu à de nombreuses actions de sensibilisation et de plaidoyer. On peut s'attendre à ce qu'elles aient contribué à relever le niveau de prise de conscience des acteurs sur les problèmes environnementaux actuels et leur interrelation avec les changements climatiques. On constate déjà un début de changement dans les pratiques de certaines institutions, par exemple l'intégration du changement climatique dans les plans locaux de développement au Burkina Faso à travers l'utilisation de la trousse à outils développée par l'UICN, Agrhymet et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Mais pour être durables, ces changements doivent être généralisés à travers des mesures incitatives. En effet, les ménages ruraux pauvres ont une très forte dépendance à l'égard des ressources naturelles. Elle ne pourra être atténuée que par la mise en place de politiques et de programmes visant la constitution et la consolidation durables d'actifs clés tels que l'accès au crédit, des activités génératrices de revenus, une véritable sécurisation foncière, etc. capables de sortir les populations de la pauvreté.



› Les impacts de nombreuses décisions prises par les gouvernements ont des répercussions sur les ressources naturelles et affectent ainsi directement les moyens de vie et les systèmes de production des communautés locales. Pour prendre en compte la voix des usagers lors des débats et au moment des prises de décision et garantir la prise en compte de leurs intérêts dans les grands aménagements il est essentiel de mettre au point des supports et des canaux de communication adaptés pour garantir une bonne participation des groupes vulnérables dans les fora de discussion.

› Les partenaires et le personnel de l'UICN ont beaucoup apprécié la démarche de capitalisation comme exercice de lecture du chemin parcouru ensemble. Mais après plus de quatre années de travail à différentes échelles géographiques, à travers de très nombreux partenariats, entre acteurs de tous types et d'horizons très divers, tout le monde a été unanime pour admettre la complexité de la tâche à entreprendre. Le caractère tardif de l'entreprise au cours du programme retient d'autant plus l'attention, que la phase actuelle du PREMI prend fin, sans que les leçons apprises de cet exercice puissent enrichir le projet qui s'achève. Il ressort donc clairement que la capitalisation devrait s'inscrire dans le programme et ses différentes composantes comme un processus d'apprentissage continu, entrepris à toutes les échelles au sein de chaque partenariat ou groupe de partenaire. Il importe pour cela de fixer des règles communes, qui permettent aux différentes équipes de s'initier à une telle démarche pour la mener de façon claire et rigoureuse avec leurs partenaires respectifs et

d'en documenter les étapes et les leçons. Cela ne signifie pas pour autant qu'un exercice d'ensemble ne se justifie pas, mais celui-ci doit probablement se dérouler plus tôt au cours du programme.

D'autres leçons, davantage associées à la mise en œuvre des composantes spécifiques ont également été tirées.

› L'approche GIRE, basée sur un processus participatif et inclusif pour la construction d'un système de gouvernance locale des ressources en eau, a contribué à l'émergence d'un esprit éco-citoyen qui s'est exprimé dans de nombreuses localités à travers la préservation, la régénération et la protection des berges des rivières ainsi que des galeries forestières résiduelles et naturelles. Toutefois, la construction d'un tel processus s'inscrit dans la durée alors que le cycle de vie du programme PREMI est assez réduit. On peut se poser la question de savoir si les dynamiques qui existent au niveau local sont suffisamment éprouvées pour se passer d'un appui externe, ce qui justifiera un suivi de l'UICN, dans le cadre d'un nouveau projet ou non.

› La plus grande ouverture de la CEDEAO à travailler de façon plus étroite et plus régulière avec les organisations de la société civile contribuera au renforcement de la culture et des mécanismes de bonne gouvernance des ressources naturelles. La forte capacité des OSC à assurer une fonction de veille, d'alerte et d'interpellation est un facteur positif qui justifierait d'instaurer des mécanismes systématiques d'inclusion et de participation de la part des instances de décision. En retour les OSC seraient en droit de demander de plus grandes responsabilités assorties d'un meilleur contrôle sur leurs résultats en matière de gestion des ressources naturelles.

› La présence dans la région, de plusieurs équipes de l'UICN et de leur proximité géographique avec les acteurs constituent des atouts. Pourtant l'UICN ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires à la réalisation de l'ensemble des activités envisagées, ce qui a quelquefois contribué à rendre plus complexe et difficile, le processus interne de sélection et de mobilisation des partenaires techniques. L'existence de structures

régionales propres aux usagers, telle que la coordination régionale des usagers du bassin du Niger (CRUBN) a cependant permis de travailler avec des acteurs motivés et d'avancer rapidement dans la réflexion.

› Les évaluations économiques des zones humides ont permis de mettre en évidence les interactions entre gestion de l'environnement et amélioration des conditions de vie. En cela elles constituent un outil d'aide à la décision, menant à une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans les politiques d'aménagement. Toutefois le plus grand défi reste aujourd'hui le passage d'une application pilote dans le cadre d'un programme dont la durée de vie est limitée, à l'adoption et l'utilisation de cet outil à grande échelle par les structures nationales chargées de concevoir et de mettre en œuvre les politiques et programmes environnementaux et de lutte contre la pauvreté.

› L'existence d'agents de changement dans une institution partenaire peut contribuer à la durabilité et à la reproductibilité des résultats liés à la production

de connaissances sur les valeurs économiques et à leur utilisation dans les politiques de gestion durable de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté. Un bel exemple est fourni par le SP/ CONEDD du Burkina Faso, qui a été un catalyseur dans l'adoption au niveau national, des outils facilitant la prise en compte du changement climatique dans la planification locale.

› Nombre d'activités de communication ont été menées à travers différents canaux. Elles ont touché un public large et diversifié, et contribué à la mise en débat des questions environnementales et de changement climatique. Cependant, elles ne semblent pas avoir toujours réussi à mettre en évidence le lien entre gestion de l'environnement et lutte contre la pauvreté. Cette situation résulte en grande partie de l'approche thématique très marquée dans la définition des contenus, avec assez souvent une absence de perspectives transversales au niveau de la composante.



# Recommandations

**1. Construire des passerelles pour faciliter l'apprentissage mutuel entre composantes et entre projets d'une même composante.** Des mécanismes institutionnels formels et des outils sont nécessaires afin d'installer un réflexe systématique de partage, lorsque le programme concerné est organisé en composantes et projets multiples. L'existence de tels mécanismes de même que la prise en compte des résultats et leçons qui en découlent doivent être des éléments d'évaluation de la performance des projets. L'expérience révèle en effet que le partage d'expériences se déroule rarement de façon spontanée. Il a toujours besoin d'être stimulé. Dans cette perspective, le partage interne d'expériences et de leçons ne doit pas être perçu comme un simple acte de routine, mais considéré comme un indicateur de résultat et/ou de performance du projet ; ce qui suppose la mise en œuvre d'un système organisé de suivi-évaluation sur les pratiques internes de partage des expériences et leçons.

**2. Instaurer une nouvelle approche de la gestion des connaissances en**

**institutionnalisant la capitalisation et le partage d'expérience comme une fonction permanente des projets et programmes.** Cette recommandation complète et renforce la précédente. En effet, le cloisonnement des expériences et des leçons découle en grande partie de l'absence de mécanismes permanents de collecte et de partage des connaissances. La pratique courante est de faire de la capitalisation, une activité pour partager les leçons à la fin des projets. Or lorsque la capitalisation est intégrée comme fonction d'appui aux activités des projets, elle devient un levier essentiel pour informer continuellement le processus de prise de décisions sur la base des leçons qu'elle permet de tirer. Elle contribue également à repérer à temps tous les dysfonctionnements liés au partage interne et externe des connaissances. Cependant, elle devra être intégrée dans un système de gestion de connaissances ; ce qui suppose la définition d'objectifs stratégiques clairs, des structures pour la génération, la collecte, la gestion et le partage des connaissances, et des ressources humaines, matérielles et financières dédiées.

**3. Renforcer la participation des organisations paysannes régionales dans le dialogue régional.** L'absence des organisations faitières nationales ou régionales telles que le ROPPA dans les dialogues et les différents fora électroniques, empêche la prise en compte d'une perspective à la fois légitime et bien informée dans la formulation des décisions. Leur participation dans les processus de dialogue contribuerait à une meilleure articulation des besoins et des préoccupations ressenties par les populations au niveau des zones de bassin avec les politiques agricoles régionales et nationales.

**4. Articuler l'établissement de mécanismes de gouvernance locale des ressources naturelles avec l'appui à la constitution d'actifs clés par les populations pauvres.** Pour ces dernières, la participation et l'inclusion ne sont pas une fin en soi. Elles doivent se traduire par l'amélioration de leurs conditions de vies. Dans cette perspective, les projets de démonstration sur l'amélioration des conditions de vies des populations doivent mettre l'accent sur la constitution d'actifs durables tels

que renforcement des capacités, accès au crédit, aux assurances, à la terre, possibilité d'achat d'animaux, etc. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire la proposition faite par les acteurs bénéficiaires de l'intervention du PAGEV et relative à l'instauration d'un système de crédit et de dotation d'équipements pour accompagner les activités génératrices de revenus. Cela permettra de consolider plus durablement les moyens d'existence à travers une diversification des différents actifs des ménages.

**5. Adapter les outils et canaux d'animation des fora pour faciliter la participation des acteurs locaux.** L'option technologique Internet privilégiée pour l'animation des foras doit être complétée par d'autres mécanismes plus adaptés pour faciliter la participation des acteurs ruraux dans ces processus de discussion et de dialogue importants. Les contraintes actuelles liées à l'accessibilité de certaines technologies de l'information et de la communication par les populations en milieu rural, impliquent la mise en place de mécanismes alternatifs pour faciliter leur inclusion dans les

processus de discussion. Dans cette perspective, les mécanismes à promouvoir doivent privilégier les interactions directes (face à face) combinées avec l'utilisation d'autres moyens techniques comme les radios rurales. Il serait par conséquent nécessaire, d'explorer la possibilité de constituer une masse critique d'animateurs locaux (y compris les animateurs de radios communautaires qui peuvent être organisés en réseaux) bien formés qui pourraient faciliter des fora in situ avec les communautés. Certains espaces communautaires comme les réunions des conseils ruraux ou communaux, les marchés hebdomadaires dans les alentours des zones de bassin, doivent être mieux exploités pour réaliser les actions de sensibilisation.

**6. Favoriser l'adoption, à grande échelle et l'institutionnalisation des outils méthodologiques d'intégration du changement climatique dans la planification.** Les institutions de formation (écoles spécialisées en développement, universités, etc.) sont des vecteurs importants de diffusion des nouvelles méthodologies et innovations. C'est pourquoi, une

stratégie appropriée devrait être proposée pour faciliter le partenariat avec certaines structures de formation et de recherche.

**7. Instaurer un mécanisme de suivi de l'adoption des lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques.**

Garantir l'application effective des différentes recommandations qui mèneront à l'élaboration d'une directive cadre de la CEDEAO doit être une priorité et l'UICN doit continuer à jouer un rôle catalyseur en ce sens. Dans ce cadre, elle devra proposer des activités de concertation pour continuer le partage d'expériences et prolonger son appui au CCRE dans sa mission. Cette initiative devra être accompagnée par l'application d'un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations et leur impact sur la gouvernance des ressources en eau et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce processus pourrait être co-piloté par les autres organisations parties prenantes.





Fiches  
synthétiques  
des projets

# Fiche 1

**Composante 1** : Gouvernance et Développement des Ressources en Eau

**Projet** : Amélioration de la gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta



**Objectif** : Améliorer les conditions d'existence des populations du bassin de la Volta par la gestion intégrée et transfrontière des ressources en eau du bassin dans le cadre d'un environnement institutionnel amélioré

## Activités menées

- › Compilation et partage d'une base de connaissance d'aide à la décision à l'échelle du bassin
- › Mise en œuvre des interventions GIRE comme outil de gouvernance transfrontalière des ressources en eau partagées (Ghana – Burkina et Togo)
- › Amélioration de l'environnement juridique et institutionnel

## Produits réalisés

- › 2 situations de référence sur les ressources en eau à l'échelle du bassin de la Volta établie
- › 2 rapports d'analyse conjointe de qualité d'eau sont validés
- › 2 rapports d'analyse conjointe de qualité d'eau
- › 45 formations organisées par an avec 60 participants en moyenne par atelier
- › 12 réunions du Comité de pilotage
- › Modèle WEAP disponible en ligne et son utilisation pratiquée par les étudiants en fin de cycle et chercheurs
- › Reboisement pour la protection des berges de cours d'eau (Nakanbé, Oti) : 55 137 arbres survivants, 56,209 km, 81.34 ha de berges reboisées)
- › Environ 38 femmes et 7 hommes bénéficiaires de l'opération d'embouche et environ 120 animaux distribués

- › Réalisation de 20 pépinières communautaires

## Résultats atteints

- › Le consensus entre les experts des 6 pays membres de l'ABV sur les paramètres pertinents à suivre et sur les méthodes d'analyse est posé
- › Les revenus des ménages bénéficiaires ont sensiblement augmenté (les revenus engrangés ont varié entre 375 000 F CFA à 630 000 par producteur au Ghana et de 500 000 F CFA à 17 500 000 par groupement au Burkina)
- › Une dynamique de groupe est développée
- › Des organes de gestion des ressources en eau sont fonctionnels (CTC-GIRE, CTGEN, Comité Pays, Comité de Protection des berges)
- › À Mogr-Noore, 45 pour cent des femmes du village sont occupées en permanence dans l'activité du maraîchage
- › Le rôle de l'ABV dans la coordination de l'Observatoire du Bassin de la Volta est renforcé pour la collecte et la diffusion des informations
- › Les informations sont partagées entre experts du Ghana et du Burkina Faso sur les ressources en eau et les réalisations dans leurs portions nationales respectives (7 sessions)

## Contraintes observées

- › L'insuffisance voire l'absence de données fiables dans les différents pays
- › Peu de pays disposent de réseau fonctionnel d'observation d'eau souterraines et/ou de qualité de l'eau
- › Les coûts élevés des analyses de la qualité d'eau
- › Les effets pervers de la transhumance sur le reboisement et le maraîchage
- › La lutte de leadership agissant négativement sur la cohésion au sein des comités (cas de Zékézé et Sampéma)
- › Les conflits tribaux à Bawku
- › La lenteur dans la production des rapports d'activités des partenaires
- › Le changement fréquent du leadership politique aux niveaux national et régional au Ghana et au Burkina Faso
- › La différence dans les niveaux de décentralisation dans les trois (3) pays d'intervention
- › Le processus GIRE multi-acteurs est lent et coûteux
- › La faiblesse des ressources financières pour déployer et soutenir le fonctionnement d'un tel dispositif (partenaires encore peu nombreux, faiblesse des contributions étatiques, ...).



**Objectif :** Impliquer les acteurs non étatiques dans le débat avec les États et les organismes de bassin, pour une gestion écologiquement durable et socialement équitable des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest, à travers les processus de conception et de mise en œuvre des grandes infrastructures hydrauliques, et promouvoir les bonnes pratiques en la matière

#### Activités menées

- Animation d'un forum électronique
- Organisation de 2 Fora régionaux de la société civile (bassins Sénégal et Niger)
- Tenue d'atelier régional de préparation de la société civile aux concertations du CCRE
- Participation de la société civile aux ateliers du CCRE dans les bassins (Ouagadougou, Niamey, Dakar) pour présenter/amender les recommandations du panel et au niveau de la région (Ouagadougou) pour présenter les recommandations revues après amendements
- Étude pour évaluer l'influence de la CMB au niveau des politiques internationales, avec deux cas d'étude : Sénégal (Charte de l'eau) et Cameroun (Barrage de Lom Pangar)
- Capitalisation du processus de dialogue et partage des acquis

#### Produits réalisés

- 2 rapports de forum et un rapport synthétique des deux réunions
- 1 rapport de l'atelier régional de préparation de la société civile (FR/ENG)
- 15 représentants de la société civile de la zone CEDEAO (1 par pays) formés au plaidoyer
- 1 document de recommandations (FR/ENG) élaboré par la société civile
- 3 communiqués finaux pour les ateliers dans les bassins
- 1 communiqué final pour l'atelier régional
- 15 recommandations de la CEDEAO, sur un total de 25 adoptées par la CEDEAO, qui engagent spécifiquement les acteurs de la société civile dans leur mise en œuvre.

- 1 rapport d'étude sur la CMB (FR/ENG) diffusé essentiellement par internet
- 1 site web et 1 liste de diffusion
- 1 film documentaire (FR/ENG) en 2 versions : longue (61min) et courte (13min)
- 1000 DVD (700 FR/300 ENG) version longue et 500 DVD version courte
- 1 document de capitalisation intitulé « Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest : la concertation en actes de 2009 à 2011 »

#### Résultats atteints

- La sensibilisation d'environ 100 participants au sujet de la problématique et des enjeux liés aux grands barrages et l'information sur le projet de concertation régionale de la CEDEAO
- L'engagement des participants à contribuer et suivre les étapes du dialogue à venir
- Une bonne appropriation des enjeux liés aux barrages et à la contribution de la société civile
- Le lancement réussi du dialogue à travers un débat ouvert à tous et innovant (forum électronique, concertations dans les bassins), débouchant sur des thèmes de recommandations pertinents
- Une contribution de la société civile très appréciée par l'ensemble des partenaires (CEDEAO, OB)
- Une prise de conscience générale que la société civile peut apporter beaucoup au dialogue de manière constructive, avec une contribution de qualité
- La valorisation de la participation et des intérêts des usagers des bassins

(à travers la société civile) dans la majorité des recommandations adoptées par la CEDEAO

- De nombreux documents (études d'impact, études de cas, etc.) mis à disposition et téléchargés (plus de 4100 téléchargements pour le plus apprécié)
- L'expérience du dialogue capitalisée et largement diffusée (réunions, ateliers, 6WWF, 2iE, etc.)

#### Contraintes observées

- L'absence regrettable d'élus locaux ou nationaux et des associations de producteurs/usagers dans les débats électroniques
- Le caractère discriminant de l'internet qui réduit la participation des acteurs de terrain éloignés des connexions
- La limite de la langue lors du forum électronique : les anglophones étaient moins présents
- Les difficultés dans la recherche de consultants pour la facilitation des forums dans les bassins
- L'assistance parfois trop faible de la part des bureaux UICN pays et région dans l'organisation et la mise en œuvre
- Le timing très court imposé par les ateliers du CCRE qui a pesé sur l'organisation logistique (3 ateliers dans les bassins en une semaine)
- La saison pluvieuse a retardé le planning de tournage du film documentaire sur le terrain
- Les contraintes dans la diffusion du rapport d'étude sur la CMB car document volumineux (100 p) et retard dans la disponibilité d'une version française plus accessible pour les nombreux acteurs francophones de la région.

# Fiche 3

## Composante 2 : Services des écosystèmes, Forêts et Pauvreté

**Projet :** Évaluation économique des zones humides pour l'amélioration des politiques d'aménagement en Afrique de l'Ouest



**Objectif :** Démontrer la valeur des services des écosystèmes et leur gestion rationnelle pour l'amélioration des moyens d'existence ruraux et l'augmentation des possibilités de réduction de la pauvreté

### Activités menées

- › Conduite de quatre évaluations économiques (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée Bissau)
- › Élaboration d'outils simplifiés d'évaluation économique des zones humides
- › Formation des conservateurs, des planificateurs et des points focaux nationaux des Conventions environnementales sur l'évaluation économique
- › Formation des membres des comités nationaux Ramsar et des points focaux des autres conventions environnementales sur les fonctions des zones humides dans les pays concernés
- › Animation de comités nationaux Ramsar dans les pays pilotes

### Produits réalisés

- › 4 ateliers de formation destinés aux membres des comités nationaux
- › 4 évaluations nationales sur les relations entre la gestion des zones humides naturelles et le bien-être des communautés
- › 2 comités nationaux Ramsar supplémentaires mis en place (Sénégal et Guinée-Bissau)

- › 3 plans d'action de Comités nationaux Ramsar
- › Des outils de suivi-évaluation économique accessibles aux économistes et non économistes de la région et d'ailleurs en phase de développement

### Résultats atteints

- › Les conservateurs, les planificateurs et autres acteurs clés et partenaires nationaux de l'UICN en évaluation économique des zones humides des quatre pays pilotes voient leurs capacités scientifique et technique renforcées
- › L'intérêt des acteurs impliqués dans le processus pour les outils d'évaluations économique a augmenté
- › Les capacités d'intervention des comités nationaux Ramsar ont été renforcées

### Contraintes observées

- › La faible réaction en interne au document produit constitue un facteur limitant l'application des résultats
- › Le cadre d'harmonisation des plans d'action des Comités Nationaux Ramsar n'a pas toujours été respecté dans les pays

- › Le temps imparti pour les sessions de formation était non satisfaisant compte tenu de la complexité de la thématique concernée.



#### Activités menées

- › Capitalisation des connaissances, pratiques, stratégies et technologies locales d'adaptation au changement climatique dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal)
- › Inventaire des cadres et outils d'analyse des interactions entre le changement climatique et le développement dans les trois pays
- › Formation des formateurs sur deux cadres d'intégration du changement climatique dans la planification locale : Climate Proofing et Trousse à Outils de Planification et de Suivi Évaluation des Capacités d'Adaptation au Changement Climatique (TOP-SECAC)
- › Formation des parties prenantes sur Climate Proofing et TOP-SECAC
- › Test des deux cadres sur des documents de planification locale dans la zone d'intervention au niveau des trois pays
- › Révision de deux plans de développement local au Sénégal (région de Fatick et communauté rurale de Diossong)
- › Organisation des ateliers nationaux de partage des résultats des tests dans les 3 pays
- › Révision de plans locaux de développement de 4 communes (commune de Sio au Mali, communes de Lalgaye, Ténado et Korsimoro au Burkina Faso)
- › Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication

- › Élaboration d'un fascicule d'intégration du changement climatique et de l'environnement dans les plans locaux de développement au Burkina Faso
- › Organisation d'un atelier régional de partage des acquis du projet et de développement d'un partenariat sur l'environnement et le changement climatique
- › Élaboration d'une note de concept de programme régional conjoint sur le changement climatique
- › Organisation d'un atelier régional de développement de formulation d'un programme conjoint sur le changement climatique

#### Produits réalisés

- › 12 cadres répertoriés au total
- › 2 cadres (Climate Proofing et TOP-SECAC) sélectionnés et testés
- › 7 formateurs formés sur l'utilisation des deux cadres sélectionnés
- › 140 personnes formées sur Climate Proofing et TOP-SECAC
- › 3 études nationales sur les stratégies locales d'adaptation
- › 3 ateliers de formation destinés aux agences gouvernementales et non gouvernementales
- › 4 plans communaux révisés
- › 2 plans de développement local réactualisés
- › 1 fascicule pour la prise en compte du changement climatique et de l'environnement élaboré au Burkina Faso

- › 1 note de concept de programme régional conjoint sur le changement climatique élaborée

#### Résultats atteints

- › 2 partenariats établis pour la valorisation des acquis
- › Une meilleure compréhension du changement climatique et sa prise en compte dans l'élaboration des projets communautaires et dans la planification locale
- › Les 4 communes pilotes intègrent le changement climatique dans leur plan de développement communal
- › Une masse critique de personnes ressources maîtrisant les outils d'intégration du changement climatique dans la planification pour assurer la reproductibilité et la pérennité des acquis

#### Contraintes observées

- › L'absence de données climatiques au niveau national ou leur défaut de mise à jour a constitué un facteur de blocage de l'exercice de capitalisation des expériences
- › Les disparités entre participants dans les ateliers de formation dans la maîtrise des questions liées au changement climatique
- › La faible capacité technique et financière des communes constitue un facteur limitant pour une appropriation et utilisation des outils.



**Objectif :** Promouvoir la gestion intégrée du bassin versant du Tinkisso à travers l'approche écosystème, en vue de réduire les effets du changement climatique et d'accroître les bénéfices des communautés vivant en aval et en amont du barrage

#### Activités menées

- › Organisation d'un atelier national de présentation des résultats de l'étude de la faisabilité de la restauration et de la gestion durable des écosystèmes dans le bassin du haut Tinkisso à Dabola
- › Organisation d'un atelier de présentation du rapport synthèse et des résultats de la campagne de communication environnementale et sociale dans le bassin de la rivière Tinkisso à Dabola
- › Organisation d'un atelier local pour l'élaboration d'une vision partagée de la gestion intégrée des ressources en eau et écosystèmes connexes dans le haut bassin du tinkisso
- › Organisation d'un atelier national sur l'élaboration du Plan De Gestion Du Bassin Du Haut Tinkisso à Dabola
- › Organisation des campagnes de médiatisation environnementale et sociale en faveur des acteurs et autres usagers des ressources naturelles dans le haut bassin du Tinkisso à Dabola
- › Responsabilisation des communautés pour la gestion des ressources en eau et autres ressources naturelles dans le haut bassin de Tinkisso
- › Études sur la valeur économique des biens et services environnementaux dans le bassin du Tinkisso en Guinée
- › Études sur les technologies endogènes d'adaptation aux effets du changement climatique dans le haut bassin du Tinkisso à Dabola

- › Organisation d'un séminaire régional sur les outils économiques pour la gestion durable des ressources naturelles en collaboration avec l'ABN, le CIFOR, le Programme Massif du Fouta Djallon (PRAI-MFD) et le Ministère de l'Environnement de la Guinée

#### Produits réalisés

- › 1 vision partagée de gestion durable des ressources du bassin, cours, moyen et long terme par les acteurs concernés est partagée
- › 1 plan d'actions prioritaires approche bassin versant et les moyens de mise en œuvre
- › 4 ateliers organisés
- › 2 études thématiques réalisées
- › 1 description du bassin hydrographique, des écosystèmes en amont du barrage ainsi que des caractéristiques démographiques, socioéconomique et des contraintes et potentialités du bassin du Tinkisso est faite
- › Les problématiques autour de l'exploitation des ressources forestières et fauniques sont cernées
- › Des modèles de statuts et de règlements intérieurs sont présentés aux communautés
- › L'état des lieux sur les ressources naturelles du bassin est établi

#### Résultats atteints

- › La dynamique de désenclavement engagée
- › Des actions et stratégies locales pour la gestion et le développement durable du bassin du haut Tinkisso définies et entreprises

- › La restauration du barrage hydroélectrique à hauteur de 80% par l'état guinéen
- › Le lancement de la réflexion sur la mise en place de la plateforme concertation tripartite
- › Des relations de travail établies entre les gestionnaires des ouvrages hydraulique et les populations riveraines situées en amont et aval
- › La mission et la vision du projet REPASE pour la protection, la restauration et le développement durable des ressources du bassin versant, ainsi que les objectifs du futur plan de gestion des ressources dans le bassin cernées
- › Les têtes de sources principales du Tinkisso délimitées et classées

#### Contraintes observées

- › Le retard dans le démarrage du projet
- › Le manque de moyen des services étatiques
- › La faible prise en compte du genre dans le processus de prise de décision dans la gestion
- › La mauvaise structuration des communautés des usagers des ressources naturelles du bassin
- › L'insuffisance de financement dans le développement durable
- › L'absence de micro crédit pour soutenir les activités génératrice de revenus notamment des femmes
- › Le retard dans l'acquisition de fonds pour la tenue des assemblées générales et élection des membres du bureau des comités.

# Fiche 6

**Composante 2** : Services des écosystèmes, Forêts et Pauvreté

**Projet** : Appui au Dialogue sur les Forêts en Afrique de l'Ouest



**Objectif** : Encourager les pays ouest africains à gérer les ressources forestières et la faune de façon durable et concertée à travers le renforcement du lien entre le Dialogue et le Programme international sur les forêts, notamment en ce qui concerne le rôle des forêts dans l'adaptation au changement climatique et dans la réduction de la pauvreté

## Activités menées

- Appui à la réunion d'experts à Accra en janvier 2009 en vue de valider le rapport de base du Dialogue sur les Forêts en Afrique de l'Ouest
- Étude sous-régionale sur des initiatives transfrontalières de restauration/conservation d'écosystèmes forestiers
- Réunion des experts sur la Relance du Dialogue sur les Forêts en Afrique de l'Ouest (Abidjan novembre 2009)
- Appui à la réunion des experts et des Ministres des pays de la CEDEAO en vue de la validation officielle du processus et du document de Dialogue sur les Forêts (Cotonou, 2010)
- Forum de renforcement des capacités de réseautage de la société civile environnementale et des réseaux socioprofessionnels connexes en Afrique de l'Ouest (Accra, 2010)
- Développement d'un site web pour le Dialogue sur les Forêts en Afrique de l'Ouest
- Appui à l'organisation du forum d'échange des connaissances et des bonnes pratiques sur la production, l'exploitation et la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique de l'Ouest (Niamey, 2011)

- Appui à l'atelier de lancement du développement du Plan de Convergence sur les Forêts. Abuja, 2011
- Appui aux consultations nationales en vue d'améliorer les rapports nationaux sur les priorités des pays en matière de gestion durable et utilisation rationnelle des forêts et la faune en Afrique de l'Ouest

## Produits réalisés

- 3 rapports produits
- 1 site web contenant beaucoup de documents sur le plan de convergence forestier créé
- 14 rapports de consultations nationales validés
- 6 ateliers et forums regroupant experts, ministres et société civile organisés de janvier 2009 à mars 2011

## Résultats atteints

- L'UICN soutiendra la préparation du Plan de Convergence dans les pays où il existe des programmes UICN ou des projets forestiers tels qu'aux : Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée Bissau, Niger, Ghana, et Libéria
- Une feuille de route développée avec le choix du Burkina pour abriter la première consultation nationale
- Une coalition d'acteurs autour du Dialogue sur les Forêts est opérationnelle : des ONG, des

Centres d'excellence sur la thématique forestière, des autorités traditionnelles, des élus locaux et des parlementaires

## Contraintes observées

- Les difficultés dans la définition des acteurs du dialogue
- Les délais courts pour la mobilisation de tous les partenaires
- La faible participation et les difficultés dans la sensibilisation de la société civile dont une bonne partie n'a pu participer à la rencontre faute d'avoir été invitée à temps.



## Composante 3 : Renforcement des capacités et réseautage pour la gestion de l'environnement

**Projet :** Mobilisation des connaissances environnementales pour l'amélioration des politiques régionales en Afrique de l'Ouest

**Objectif :** Soutenir la mise en œuvre des politiques régionales environnementales et d'adaptation au changement climatique, à travers la mobilisation des connaissances disponibles

### Activités menées

- › Collecte et diffusion de l'information
- › Soutien à la production des médias
- › Renforcement des capacités
- › Mise en réseau et accompagnement de la société civile
- › Sensibilisation des décideurs et appui à la prise de décision

### Produits réalisés

- › 2 sites web sur les questions environnementales mis en ligne
- › 1 plateforme électronique de capitalisation et échange des connaissances africaine sur l'environnement mis en ligne
- › 1 blog collaboratif régional sur la science et le développement durable mis en ligne
- › 1 webradio mise en ligne
- › 3 films documentaires produits
- › 3 bulletins d'information en ligne initiés et alimentés
- › 1 étude sur la production et la diffusion des contenus radiophoniques environnementaux réalisée
- › 1 magazine sur la question liée à l'exploitation minière et la conservation de la nature édité
- › 1 magazine sur la question liée au financement de l'eau et la protection de la ressource édité
- › 6 ateliers nationaux de formation et de sensibilisation destinés aux professionnels des médias

› 1 étude sur les politiques environnementales régionales en Afrique de l'Ouest : collecte, analyse et réflexions pour une mise en œuvre efficace

› 1 note d'informations sur les politiques environnementales régionales diffusée

› 3 ateliers régionaux destinés aux décideurs

› 1 atelier transfrontalier sur la gestion intégrée des ressources naturelles

› 1 atelier de planification du projet régional « Zones humides et urbanisation en Afrique de l'Ouest » organisé

› 1 feuille de route pour la réalisation du projet régional adopté

› Au moins 220 experts formés ou sensibilisés sur les questions environnementales

› Nombreux articles de presse et reportages audio-visuels sur les thématiques liées à la lutte contre la pauvreté et la conservation de la nature élaborés et diffusés dans les médias d'Afrique de l'Ouest

### Résultats atteints

› L'amélioration et l'évolution des rapports de l'UICN avec les médias de la région

› L'augmentation de la production d'articles et d'émissions radiophoniques traitant des thématiques environnementales dans les médias de la sous-région

› L'augmentation du nombre de plateformes on-line pour la capitalisation et le partage des produits du PREMI

› L'intérêt des communicateurs et gestionnaires de l'information environnementale à contribuer à la mobilisation des connaissances et à leur diffusion à travers différents canaux et leurs réseaux respectifs

› Le renforcement de l'intérêt des parlementaires à s'impliquer dans la mise en œuvre du projet

### Contraintes observées

› Le manque de cohérence avec les autres projets du PREMI et les autres volets du PACO limite l'apprentissage mutuel

› Les faibles moyens techniques et financiers pour la réalisation de la mobilisation des décideurs sont un facteur freinant l'atteinte des objectifs fixés

› Le caractère innovant des activités nécessite une longue période de planification

› Les contraintes techniques de la région et les faibles capacités des participants en termes de maîtrise des outils et des techniques de partage d'information rendent difficile la collecte et la dissémination de l'information.

## Liste des publications

Toutes les publications présentes dans la liste ci-dessous, ainsi que les études produites au cours des quatre ans de réalisation du programme, sont disponibles sur le site web [www.iucn.org/premi](http://www.iucn.org/premi)



- Vers une gouvernance concertée des ressources en eau dans le bassin de la Volta : l'expérience du PAGEV, film documentaire, UICN-PACO, 26 mn, 2010, (fr. et angl.) ❶
- Volta River Basin, Ghana et Burkina Faso : trans-boundary water management through multi-level participatory governance and community projects, UICN 2011, 12p. (angl.) ❷
- Guide : Utiliser les outils appropriés pour la planification, le suivi et l'évaluation des capacités d'adaptation des niveaux locaux aux transnationaux, UICN-PACO 2011, 6p. (fr. et angl.)
- Note de politique : Comprendre la vulnérabilité liée au climat est la clé de la politique et des actions d'adaptation au changement climatique dans le Bassin de la Volta, UICN-PACO 2011, 6p. (fr. et angl.)
- Performances économiques des activités d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta, UICN-PACO 2013, 40p. (fr. et angl.) ❸
- Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, de la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement au Burkina Faso, UICN, SP/CONEDD, DGAT/AD, CPP, PRGLA, PANA et COGEL 2013, 54p. (fr.)
- Valeur économique de la Vallée du Sourou : Étude préliminaire, UICN-PACO, Ouagadougou, 2010, 65p. (fr.) ❹
- La Vallée du Sourou : d'hier à demain, film documentaire, UICN-PACO, 2010, 25 mn (fr. et angl.) ❺
- Les grands barrages en Afrique de l'Ouest, bâtir le dialogue, film documentaire, UICN-PACO et CCRE/CEDEAO, 2011, version longue : 61 mn ; version courte : 13 mn, format 16.9 (fr. et angl.) ❻
- Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest – la concertation en actes de 2009 à 2011, UICN-PACO 2012, 65p. (fr. et angl.) ❼



- Faire des politiques environnementales régionales un outil performant de gouvernance et d'intégration en Afrique de l'Ouest, UICN-PACO, 36 p. (fr. et angl.) ⑦

➤ Bulletin d'information sur l'eau et l'environnement Inf'O : « Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest », UICN-PACO et GWP/AO 2012, 48p. (fr. et angl.) ⑩

➤ Bulletin d'information sur l'eau et l'environnement Inf'O : « Le financement de l'eau et la protection de la ressource », UICN-PACO et GWP/AO 2012, 60p. (fr. et angl.) ⑪

➤ Évaluation économique des fonctions et services écologiques des écosystèmes naturels : Guide d'utilisation de méthodes simples, UICN-PACO 2013, 30p. (fr. et angl.) ⑫

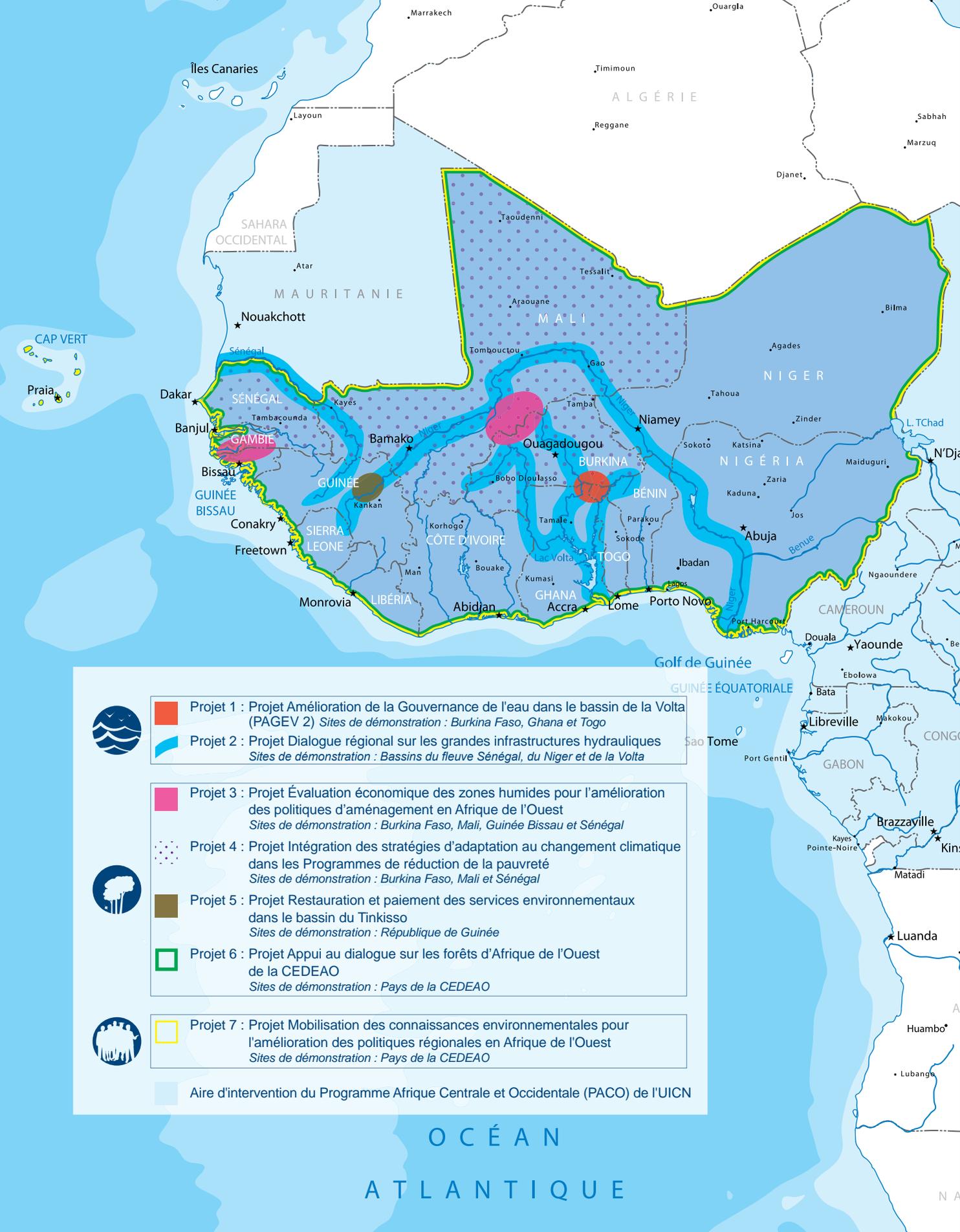
➤ Connaissances Africaine pour l'environnement, [www.iucn.org/dialoguenvironnement](http://www.iucn.org/dialoguenvironnement), plateforme électronique de capitalisation et d'échange des connaissances africaines sur l'environnement, UICN-PACO, 2012



➤ Web Portail de Radio Environnement, [www.radioenvironnement.org](http://www.radioenvironnement.org), UICN-PACO et Radio Environnement, 2013

➤ Site web du dialogue sur les barrages, [www.dialoguebarrages.net](http://www.dialoguebarrages.net), UICN-PACO et CCRE/CEDEAO, 2011

➤ Science et développement durable, <http://sciences2d.org>, blog d'information scientifique environnementale, UICN-PACO et AJCS/BF, 2012



- Projet 1 : Projet Amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta (PAGEV 2)**  
*Sites de démonstration : Burkina Faso, Ghana et Togo*
- Projet 2 : Projet Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques**  
*Sites de démonstration : Bassins du fleuve Sénégal, du Niger et de la Volta*



- Projet 3 : Projet Évaluation économique des zones humides pour l'amélioration des politiques d'aménagement en Afrique de l'Ouest**  
*Sites de démonstration : Burkina Faso, Mali, Guinée Bissau et Sénégal*
- Projet 4 : Projet Intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les Programmes de réduction de la pauvreté**  
*Sites de démonstration : Burkina Faso, Mali et Sénégal*

- Projet 5 : Projet Restauration et paiement des services environnementaux dans le bassin du Tinkisso**  
*Sites de démonstration : République de Guinée*
- Projet 6 : Projet Appui au dialogue sur les forêts d'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO**  
*Sites de démonstration : Pays de la CEDEAO*



- Projet 7 : Projet Mobilisation des connaissances environnementales pour l'amélioration des politiques régionales en Afrique de l'Ouest**  
*Sites de démonstration : Pays de la CEDEAO*

Aire d'intervention du Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO) de l'UICN

O C É A N  
A T L A N T I Q U E









**UNION INTERNATIONALE  
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE**

Programme Afrique Centrale et Occidentale - PACO  
01 BP 1618 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tél. : + 226 50 36 49 79  
+ 226 50 36 48 95  
E-mail : [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org)  
[www.iucn.org](http://www.iucn.org)

